

Débat public
Route des Géraniums
Du 26 février au 3 mai 2018

Compte-rendu intégral
Réunion de clôture
du jeudi 3 mai 2018 à l'université du Tampon

SALLE / ADRESSE :

Université du Tampon

PARTICIPANTS :

500 personnes

DÉBUT > FIN :

18 h 17 à 21 h 10

QUESTIONS-RÉPONSES :

36 interventions

En tribune, membres de la Commission Particulière du Débat Public :

M. Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Mme Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

M. Daniel GUERIN, membre de la Commission particulière du débat public

Mme Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public

COMPTE-RENDU DE RÉUNION :

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Bien. Le quart d'heure est fini. Le parking est loin. Je reconnais qu'il faut un peu de temps pour arriver à pied, mais là, nous pensons qu'il faut commencer par respect pour tous ceux qui sont arrivés depuis 17 h 30 pour avoir de la place. Je garde mon chapeau. Ce n'est pas par manque de respect, c'est parce que j'ai un peu de sinusite quand il fait frais. Je me présente pour ceux qui ne ne seraient pas venus dans les réunions précédentes et en profiter pour présenter les autres membres de la Commission particulière du débat public, route des Géraniums. Donc, Daniel GUÉRIN. Je suis membre. J'habite Salazie.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière.

Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

Dominique de LAUZIERES, membre de la Commission.

Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public

Bernard VITRY.

Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Renée AUPETIT, de Saint-Joseph.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Comme dirait l'humoriste : vous savez comment nous nous appelons et vous ? C'était de l'humour.

Bienvenue. Merci à tout le monde d'avoir répondu présent pour cette dernière réunion du débat public sur la route des Géraniums.

Intervention de la salle.

OK, Madame, je vous ai entendue. Cette réunion est la fin de la période de débat avec les participants, avec le public, période d'information, période d'échange. La fin de cette période, c'est ce soir minuit. Aujourd'hui, le but que nous avons est de vous rendre compte de ce que nous avons retiré comme enseignements de toute la première phase de rencontre, d'échange. Nous allons revenir dessus dans un instant, nous allons vous la présenter. C'est aussi raconter un peu comment cela s'est passé pour ceux qui n'auraient pas été là.

La séance que nous allons faire aura deux parties : une première, d'à peu près 30 minutes pour nous, à plusieurs voix pour que chacun donne son ressenti de ce qui s'est passé ; et entre une heure et demie, ou deux heures pour les plus endurants, pour vous.

Ce que nous allons faire, c'est vous dire ce que nous avons entendu. S'il vous plait, écoutez bien et vérifiez si ce que vous avez dit a bien été rapporté. Nous allons aussi essayer de compléter par votre point de vue d'aujourd'hui.

S'il vous plait, à peu près 30 minutes d'attention avec un exposé sur le tableau comme dans toute bonne salle d'université puisque nous sommes dans une université, que nous remercions de nous accueillir. Président, nous avons commencé il y a un certain temps, est-ce que (je suis obligé de parler en français) – pouvez-vous nous narrer où on en est arrivé dans ce processus de débat public ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Merci Daniel. Juste un complément à ce qui vient d'être dit. Dans une réunion de clôture, la Commission rend compte de ce qu'elle a entendu. Nous vous disons ce que nous avons entendu, nous essayons de faire une première synthèse très provisoire. D'habitude, le maître d'ouvrage dit aussi ce qu'il a entendu. Comme vous le voyez, depuis le 14, il ne participe pas à nos réunions. Il ne sera donc pas là ce soir. Ce sera simplement un monologue de notre Commission, ce que nous regrettons, mais enfin, c'est comme cela.

Juste deux ou trois diapositives sur la façon dont ce débat a été organisé. Il faut quand même dire des choses à ce sujet. Les études ont été lancées par le Conseil régional, par la Région, fin 2010. Toute une série d'études ont été menées. Des rencontres ont été organisées avec un certain nombre de collectivités, notamment les mairies du tripôle Sud entre 2011 et 2012. Le projet a continué sa maturation et la Commission nationale du débat public a été saisie, début 2017, de ce dossier qui relève, de par son montant et ses caractéristiques, d'une procédure de débat public. Cela a été en début d'année dernière. La Commission nationale a considéré qu'il fallait organiser un débat public pour informer le public réunionnais et a lancé la procédure habituelle de constitution de ce débat.

La chose importante que nous attendons dans un débat comme celui-là est ce qu'on appelle le dossier du maître de l'ouvrage, c'est-à-dire le dossier dans lequel le maître d'ouvrage présente au public son projet. Cela a mis pas mal de temps à arriver puisque nous l'avons reçu, comme vous le voyez à l'écran, le 4 janvier de cette année-là. Nous avons prévu d'aller plus vite, mais nous avons été retardés par ce document qui est arrivé assez tard.

Nous avons travaillé sur l'organisation du débat, c'est-à-dire la conception des réunions que nous voulions organiser, réunions d'information, réunions thématiques. Ce projet a été présenté le 7 février à la Commission nationale à Paris, en présence de représentants du Conseil régional. La Commission nationale a validé à la fois le document du maître d'ouvrage et l'organisation du débat que nous proposons. Nous avons commencé par une conférence de presse et une réunion inaugurale le 26 février. Ensuite, nous avons eu un certain nombre de réunions dont nous vous parlerons tout à l'heure.

Aujourd'hui, nous sommes le 3 mai. C'est donc la clôture du débat. La suite des opérations, c'est que nous allons nous mettre à rédiger un compte-rendu où nous mettrons ce que nous avons entendu, un certain nombre de choses. Nous ne donnerons pas d'avis sur le projet comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises. Par contre, nous essaierons de rendre compte de tout ce qui s'est dit au cours des réunions et au cours des contacts sur les marchés ou sur les sites internet.

Le 3 juillet, le rapport sera rendu public. Il sera accompagné d'un bilan du débat par la Présidente de la Commission nationale. Comme le prévoient les textes, le maître d'ouvrage aura trois mois pour formaliser une décision suite à ce débat. Alors vous savez qu'il s'est un peu écarté de ce schéma, mais je vous en dirai un peu plus tout à l'heure.

Ce que je voulais simplement dire, c'est que compte tenu de ce que nous avons prévu comme organisation, nous avons eu assez peu de temps pour lancer le débat et pour lancer la communication vers le public.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Justement, Président, ces dernières semaines, il y a eu beaucoup de choses qui sont passées dans la presse, dans les quartiers du Tampon notamment. Parfois, elles remettaient en cause la procédure de débat public, et parfois même nous, notre intégrité en tant que membres d'une commission. Sur ce contexte et la décision que la Commission nationale a prise.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Je vais y venir un peu après. Je vais vous retracer les dernières semaines.

Le contexte du débat. Il y a déjà eu un débat public à la Réunion. C'était le débat sur le projet de tram-train, qui était couplé avec un débat sur la nouvelle route du Littoral sécurisée. Cela a eu lieu entre le 10 septembre et le 19 novembre 2004. Cela fait un peu plus de treize années, cela fait longtemps. La procédure du débat public n'était pas jusqu'à présent tellement pratiquée dans l'île de la Réunion. On s'est heurté d'emblée à un contexte politique que je qualifierais de sensible, avec des problèmes entre la maîtrise d'ouvrage et les collectivités locales, qui s'est traduit par un certain nombre de choses dont nous avons pâti, nous, Commission.

La première chose, c'est que les maires du Tampon et de Saint-Pierre ou les municipalités du Tampon et de Saint-Pierre ne se sont pas manifestées dans le cadre de ce débat, c'est-à-dire que finalement, elles n'ont pas contribué à la réflexion commune. Nous le regrettons, parce que sur un projet, même si aujourd'hui, il est réputé abandonné, qui concerne quand même le territoire de ces communes-là, il y a de très gros enjeux d'aménagement du territoire. Donc, les collectivités, les mairies sont les premières concernées par ces questions-là. Néanmoins, la mairie de Saint-Pierre nous a facilité les choses en mettant à disposition – à titre gracieux, je tiens à le préciser – les salles municipales. Nous avons fait des réunions au Kerveguen et au théâtre Lucet Langenier. Nous avons

été autorisés à aller sur le marché forain de Saint-Pierre où nous avons rencontré pas mal de monde. Cela a été une des périodes assez intéressantes et très riches.

Par contre, à la mairie du Tampon, nous avons essuyé un refus du maire qui n'a pas voulu mettre à disposition les salles municipales et qui ne nous a pas autorisés à aller sur le marché forain. La Commission le déplore dans la mesure où finalement, la procédure de débat public est une procédure de démocratie participative qui est prévue par la loi. En nous refusant ces accès, cela n'a pas facilité la tâche de la Commission et cela nous a un peu handicapés pour toucher le public. Nous avons trouvé des salles, y compris au Tampon, bien entendu, ce qui nous a quand même permis d'organiser ces réunions.

À la suite des réunions qui se sont tenues, la participation a été croissante. Nous avons des réunions avec 60-70 personnes et puis, tout d'un coup, dans cette salle, nous nous sommes trouvés à près de 500 personnes. Nous vous parlerons tout à l'heure de la communication. Il y a donc eu vraiment une augmentation très rapide et très importante de la participation.

Il y a eu une contestation du projet qui s'est manifestée avec des prises de position. Il y a eu la prise de position de la députée de la 3^e circonscription, Madame BASSIRE, du maire du Tampon, le 12 avril. Madame BASSIRE s'est opposée au projet présenté par la Région. Le 13 avril, à la suite d'une réunion de travail que nous avons tenue avec les services du Conseil régional, le Président du Conseil régional a annoncé, sous forme d'une annonce presse, l'abandon du projet « *en l'état* », je cite. Il a également annoncé une préférence pour un passage par l'Est. C'est ce qui était écrit dans le communiqué.

Cela a créé une situation tout à fait inédite dans la mesure où jusqu'à présent, nous n'avons pas eu ce cas de figure dans le débat public. J'avais alerté Madame JOUANNO, qui est la Présidente de la Commission nationale, dès que j'ai eu cette information. Le débat était quand même très largement engagé, c'est-à-dire qu'il y avait eu pas mal de réunions, pas mal de contacts sur le terrain, des présences sur les marchés publics. Donc, la position de la Commission nationale, c'est que la Commission nationale qui est compétente pour décider de l'organisation d'un débat, que les textes qui sont codifiés dans le Code de l'Environnement prévoient que le maître d'ouvrage peut tout à fait abandonner un projet, mais qu'il doit le faire une fois que le rapport de la Commission est rendu, dans un délai de trois mois.

Pour éviter un vice de forme qui pourrait ensuite créer des problèmes juridiques très ennuyeux, la position annoncée de la Commission a été que le débat serait mené à son terme, sous une forme adaptée parce que, évidemment, nous avons des réunions d'information prévues, et nous ne pouvions pas les tenir en l'absence du maître d'ouvrage. Notre rôle n'est pas de présenter le projet. Notre rôle est d'animer la réunion, d'organiser les débats, mais nous ne sommes pas là pour présenter le projet qui est le projet du maître de l'ouvrage. Deux réunions étaient prévues : une réunion d'information générale, le 21 avril, et une réunion thématique sur les problèmes d'aménagement du territoire, le 17 avril. Nous avons annulé ces deux réunions. Nous n'aurions de toute façon pas pu tenir la réunion sur l'aménagement du territoire parce que tous les intervenants ou presque que nous avons pressentis pour venir nous parler de ces questions-là n'ont pas été autorisés à venir par leurs élus.

Depuis la réunion du 14 au Tampon, il n'y a pas eu de réunion publique. Nous tenons cette réunion-ci parce que nous vous rendons compte de ce que nous avons entendu. Malgré tout, d'une certaine façon, le débat a continué à fonctionner d'une autre façon. Les contributions sur le site internet, les questions ont continué. Nous avons reçu très récemment plusieurs cahiers d'acteurs. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons reçu pas mal de contributions. Autrement dit, sous une autre forme, le public a continué à pouvoir s'exprimer. Nous avons d'autre part reçu dans nos bureaux, rue Hubert Delisle, un certain nombre de visiteurs qui voulaient se renseigner. Nous les avons donc reçus et nous avons essayé de les renseigner.

Voilà ce que je pouvais vous dire sur ce point-là. Daniel.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons prévu de donner la parole à Dominique qui a analysé un peu plus en termes de chiffres ce qui s'est passé, le nombre de réunions, le nombre de participations, les thématiques abordées, etc. Elle a donc quelques minutes pour nous présenter cela.

Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

Sur le graphique, vous voyez que les premières réunions ont eu assez peu de participants. Nous analysons cela de la façon suivante. Nous pensons qu'il y a eu un déficit de communication, dû au fait que nous avons eu très peu de temps pour préparer ce débat puisque comme vous le disait le Président au début, entre l'accord de la Commission nationale pour démarrer le débat le 7 février et le 26 février, nous n'avons eu que trois petites semaines pour démarrer.

Forts de ce constat, nous avons multiplié les moyens de communication. Nous avons décidé d'annoncer à la réunion du 14 avril, celle où il y a eu le plus de monde, que nous allions continuer le débat, que nous allions le poursuivre en rajoutant au moins une réunion, voire deux, surtout pour permettre aux gens de nous apporter leurs contributions et leurs cahiers d'acteurs. Entretemps, il y a eu la décision du Président du Conseil régional dont vous a parlé Monsieur PAVARD. Nous n'avons donc pas pu mettre cette décision en œuvre.

Vous voyez là quelle est la façon dont les gens ont connu ce débat et sont venus participer. 46 % de bouche à oreille, et le reste, par tout ce que nous avons mis en place en termes de communication et de contacts, aussi bien sur le marché forain qu'à la maison du débat, les spots radio, le boîtage, les culs de bus, etc.

En termes de participation, jusqu'à aujourd'hui, 1 400 personnes sont venues dans les réunions et nous avons tenu 21 heures de débat en réunions publiques. 47 questions ont été posées sur le site participatif. Malheureusement, le maître d'ouvrage ayant arrêté sa participation au débat, 6 réponses seulement ont été apportées à ces questions, et il n'y aura pas d'autre réponse. 74 avis ont été déposés, 5 contributions et 4 cahiers d'acteurs également.

Sur le camembert à droite de l'écran, vous voyez la répartition des thèmes qui ont été abordés dans les questions posées sur le site participatif. Beaucoup sur les impacts fonciers, ce qui traduit évidemment l'inquiétude par rapport aux expropriations possibles. Beaucoup sur les tracés et les variantes. Le reste est réparti entre les thèmes d'opportunité et légitimité de la route, c'est-à-dire est-ce qu'elle est utile ou non, et ensuite aménagement et urbanisme, agriculture, enjeux économiques, paysages, etc.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci Dominique. Beaucoup de contributions, beaucoup d'avis, d'apports, etc. Bernard, est-ce qu'il est possible de tirer quelques premiers enseignements ?

Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public

Avant de donner le compte-rendu de ce qui a été dit, je voudrais dire que le débat public est l'occasion pour tous de s'informer sur le projet, mais également de donner son avis. Le débat public n'est pas un sondage d'opinion. Le débat public n'est pas un referendum non plus.

Dans quelques instants, mes deux collègues, Dominique et Renée, vont vous rendre compte de ce qui s'est dit dans les réunions thématiques. Mon intervention est essentiellement basée sur ce que nous avons entendu dans les réunions d'information générale.

Vous voyez donc affichée sur l'écran la perception du projet par le public. La majorité des personnes qui se sont exprimées dans les réunions d'information générale semblent directement concernées par un des projets de tracé. Ces personnes seraient propriétaires de terrains, de maisons, de champs, de pâturages ou encore d'installations professionnelles situés dans la zone des différents fuseaux d'étude ou à proximité de ces fuseaux.

Nous pensons également que les personnes favorables au projet de route n'ont pas osé prendre la parole. Pour illustrer ce que je vous dis, c'est dans cette salle, lors d'une précédente réunion, que quelqu'un a dit : « S'il y a quelqu'un qui lève la main pour, j'imagine qu'il aura peur que les autres le claquent. »

Exclamations dans la salle.

Par ailleurs, la Commission a rencontré plusieurs personnes qui, n'étant pas sur les fuseaux d'étude, se sont déclarées non concernées. C'est regrettable, car le débat porte sur des sujets plus vastes que les seuls enjeux d'expropriation, aussi importants qu'ils soient, par exemple, la circulation et les mobilités dans le tripôle, l'aménagement du territoire, le fonctionnement de la ville, etc.

Concernant toujours la perception du projet, nous avons réuni sur la diapositive que vous voyez maintenant à l'écran, les grandes familles d'arguments défavorables au projet. Il semblerait qu'aucun des tracés étudiés par le maître d'ouvrage ne convienne à la majorité de ceux qui se sont exprimés.

Toutefois, un petit nombre d'avis en faveur de tel ou tel tracé sont parvenus à la Commission. Les avis favorables au tracé Est, parce qu'ils traversent moins de zones urbanisées et sont donc censés provoquer moins d'expropriations de constructions. Les avis favorables au tracé Ouest, parce qu'ils contribuent davantage à désengorger la circulation sur la commune du Tampon.

Cependant, ceux qui seraient plutôt favorables à la route des Géraniums ont émis des réserves sur les tracés, qu'ils passent par l'Ouest ou par l'Est. À noter que les tracés passant à l'Est ont suscité beaucoup de critiques en raison de la présence de milieux naturels et forestiers de très grand intérêt. Ceci sera développé dans quelques instants dans la partie thématique consacrée à l'environnement. Concernant les critiques des tracés Ouest, je ne reviendrai pas sur les arguments qui ont été présentés dans la diapositive précédente.

Je laisse maintenant la parole à ma collègue Renée AUPETIT.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Non, c'est moi qui donne la parole.

Bernard VITRY, membre de la Commission particulière du débat public

Excuse !

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Chacun a un rôle. Moi, j'ai un petit rôle, c'est donner la parole à ces membres et ensuite de donner la parole aux autres pour qu'ils s'expriment. Renée, d'autres points forts que tu aurais pu relever.

Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Oui. En ce qui concerne ce que nous avons entendu, cela a été un vrai plaidoyer pour trouver des solutions alternatives et complémentaires. Cela a été vraiment le fort de l'ensemble des débats. À un moment donné, dans la participation, vous avez fait appel à l'intelligence collective pour essayer de trouver des solutions, des solutions de type transport en commun, des solutions du type TCSP [transports en commun en site propre NDLR]. D'autres types de solutions ont aussi été évoqués, pas toutes, mais par exemple les réseaux guidés. Des gens ont parlé des pistes cyclables avec la possibilité de faire du vélo. Le vélo électrique. Les cheminements piétonniers, parce qu'on s'aperçoit qu'à la Réunion, les chemins piétonniers ne sont pas très développés malheureusement. Plusieurs personnes ont évoqué le problème du covoiturage et éventuellement les parkings qui vont avec. Vous avez annoncé « il faut des solutions alternatives », mais pas toujours de façon très concrète.

À plusieurs reprises, vous avez évoqué la contournante du Tampon, projet qui a avait été étudié à une certaine époque. Monsieur BERNE, qui est ici présent, l'a évoquée à plusieurs reprises.

D'autres personnes se sont dit aussi que si on faisait une route, peut-être qu'il serait intéressant à un moment donné de réfléchir à comment on relie l'Entre-Deux, la Rivière Saint-Louis et la route Hubert Delisle avec ce projet de la route des Géraniums.

D'autres ont effectivement dit : c'est bien d'évoquer une nouvelle route, mais il serait intéressant de la resituer dans un contexte beaucoup plus global en se disant que l'on pourrait partir de Saint-Louis puisqu'il y a aussi un certain nombre de congestions entre Saint-Louis et Saint-Pierre pour aller jusqu'à Saint-Benoît, en évitant de passer par le centre de Saint-Pierre.

D'autres ont dit : si cette nouvelle route devait se faire, elle permettrait peut-être de dégager de l'espace sur l'ancienne route nationale pour d'autres modes de transport, peut-être de dédier un espace pour du transport en commun.

Vous avez évoqué aussi à plusieurs reprises, pour des personnes qui n'habitaient pas forcément Le Tampon ou Saint-Pierre, la connexion ou en tout cas le projet de liaison entre Asile-Balance et Saint-Joseph. À l'époque ont été évoqués aussi les gens qui passent par Bassin-Plat, puisqu'il y a un certain nombre de problèmes à Bassin-Plat aussi, mais ce n'est pas tout à fait lié à la route des Géraniums.

Vous avez souligné à plusieurs reprises : la coordination entre les services a été largement insuffisante. Vous avez eu le sentiment que cette liaison et cette coordination entre les mairies, les services de l'État, la CIVIS, la CASUD n'avaient pas été forcément les meilleures.

Vous avez aussi évoqué les priorités régionales et vous les avez contestées. Beaucoup d'entre vous ont eu des doutes sur la capacité financière de la Région à réaliser cet ouvrage, qui effectivement a

un coût important, et, à votre sentiment, assez démesuré par rapport aux inconvénients qui sont occasionnés par les embouteillages. Vous avez considéré que la nouvelle route du Littoral et la route nationale 5 étaient prioritaires par rapport à cette future route des Géraniums, et notamment par rapport à la RN3.

Vous avez dit très fortement qu'il fallait plutôt investir dans le développement des transports en commun – cela a été vraiment un leitmotiv annoncé très fortement à chacune des rencontres – et surtout aussi investir dans la remise en état des routes existantes, parce qu'elles sont en mauvais état et vous pensez que c'est quand même une des priorités par rapport à la création de cette nouvelle route.

Nous allons peut-être terminer notre propos et après, nous laissons tout à fait la parole à chacun d'entre vous.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Renée, donc, des solutions, des contestations. Est-ce qu'il y a d'autres enjeux un peu plus spécifiques que l'on a pu repérer ?

Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Oui. Au cours des différentes rencontres, puisqu'il y avait des interventions d'intervenants spécifiques, notamment sur le tourisme, vous avez contesté l'intérêt du tourisme de croisière, ce qui a été appelé le « tourisme paquebot », qui justifierait un accès rapide pour aller jusqu'au volcan. Cela a été très fortement annoncé.

Vous avez dit que le site de Cilaos était le site majeur et que sa route d'accès était prioritaire, mais la Fédération régionale du tourisme a elle-même indiqué que le volcan était le site le plus visité de la Réunion, avec une forte croissance de visiteurs, à la fois par du tourisme extérieur et à la fois par le tourisme intérieur. On le voit bien avec l'éruption actuellement, tout le monde va au volcan.

Vous avez dit que ce qui était prioritaire pour vous, c'était un tourisme de lenteur, c'est-à-dire un tourisme de découverte où on découvre les paysages, où on respecte la nature. Cela, vous l'avez annoncé largement.

Des gens ont dit : oui, c'est bien le tourisme de lenteur, mais en même temps, les touristes n'aiment pas passer des heures dans les embouteillages.

Exclamations dans la salle.

Laissez-moi terminer.

Vous avez dit aussi que sur l'ensemble des fuseaux qui ont été étudiés, il y a de nombreuses installations touristiques qui pourraient être menacées si la route se faisait.

Voilà, c'est ce que j'ai retenu principalement.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Président, c'est une zone agricole quand même, Le Tampon. Cela m'étonne qu'on n'ait pas traité les enjeux liés à l'agriculture.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

L'agriculture a été évoquée lors d'une réunion thématique que nous avons organisée le 13 mars à la Maison du Volcan. C'était un des thèmes majeurs de cette réunion-là, mais pratiquement à toutes nos réunions, nous avons eu des retours de la salle très importants sur l'importance de l'agriculture et ses enjeux, notamment dans La Plaine des Cafres. La Plaine des Cafres, c'est un des greniers de l'île de la Réunion. On y produit beaucoup de choses. On y produit du maraichage. C'est donc considéré comme un atout absolument précieux pour l'île. Ce point-là a été bien noté par la Commission et a été évoqué à de nombreuses reprises.

Ce projet suscite, un peu comme tout à l'heure, les problèmes d'expropriation, qui ont été très souvent évoqués, une crainte d'une destruction de l'outil de production pour les agriculteurs qui, dans certains cas, ont fortement investi dans leur exploitation. Cette crainte-là est extrêmement vive et extrêmement exprimée lors des réunions, avec notamment une notion sur la vulnérabilité. On a pas mal de petites structures sur la zone. Quand on a une exploitation qui a un petit nombre d'hectares, elle est dans un équilibre économique qui peut être fragile et si elle perd quelques

surfaces, elle peut passer dans le rouge et disparaître. C'est un aspect qui a été évoqué à de nombreuses reprises.

Lors de la réunion du 13 mars, il y a eu un exposé assez complet sur les procédures de compensation en cas de prélèvement de terres agricoles, un ingénieur de la Direction de l'Agriculture était venu nous exposer cela en détail. Vous pourrez d'ailleurs trouver son exposé sur le site du débat. Il y a quand même beaucoup de doutes qui se sont exprimés lors des réunions sur la possibilité de trouver des compensations localement, c'est-à-dire qu'il peut y avoir des terres ailleurs dans l'île de la Réunion, mais dans La Plaine des Cafres, beaucoup en doutent. Ce point a été bien noté par la Commission et c'est un point important qu'il faut que nous relevions.

Il a aussi été dit que dans certains cas ou dans certaines circonstances, améliorer les transports pouvait aussi bénéficier aux agriculteurs dans la mesure où cela faciliterait l'arrivée des intrants, c'est-à-dire des amendements, des engrais ou tout ce dont ils ont besoin pour pratiquer leur métier, et également pour l'exportation de leurs productions.

Dernier point que je voulais signaler, qui a été évoqué lors d'une réunion sur l'environnement : à plusieurs reprises, des craintes ont été exprimées sur les risques sanitaires qui sont liés d'une part au transport des terres en chantier – on nous a cité le cas de la paratuberculose, microbe extrêmement persistant dans les sols ; s'il y a des déplacements de sols, on peut déplacer la maladie et cette crainte a été très clairement exprimée – et également les problèmes du ver blanc, qui est un parasite de la canne, semble-t-il, importé de Madagascar et qui se déplace à la faveur des transports, notamment les phares ou les radiateurs des voitures.

Voilà sur l'aspect agricole.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Président, tu as fait une liaison avec l'environnement puisque le dernier thème est quand même un lien avec une réunion. Une réunion thématique aménagement a été annulée, il n'y a donc pas de proposition en aménagement. Par contre, peut-être une réflexion un peu plus poussée en matière d'environnement. C'est Dominique.

Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

L'environnement a été abordé au cours d'une réunion spécifique sur ce thème le 6 avril, mais également dans les réunions d'information générale où cela a été évoqué vraiment à plusieurs reprises. D'une façon générale, on a noté la présence de ZNIEFF, qui sont des zones naturelles avec un intérêt faunistique et floristique important, des espaces naturels sensibles, la présence d'espèces endémiques sur toute la zone d'étude.

Spécifiquement, sur les tracés Est, on a des reliques de forêt primaire. On a aussi des espèces protégées.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Lesquelles ?

Dominique DE LAUZIERES, membre de la Commission particulière du débat public

Gecko. À l'Est, il n'y a pas de pétrel, il est plutôt à l'ouest, mais c'est surtout le gecko.

Sur les arbres, il y a des arbres remarquables. J'ai parlé de reliques de forêt primaire. Surtout, le fait que les forêts jouaient un rôle majeur dans la régulation des inondations. L'ONF a signalé que si on asséchant certaines ravines, on accroissait les débits sur d'autres et cela pouvait amener des inondations. Quelqu'un a dit : « *On peut reconstruire une maison, mais pas une forêt* ». Cela nous l'avons bien noté.

Intervention de la salle hors micro

L'impact de l'environnement sur la qualité de l'air : peu d'éléments ont été apportés parce que malheureusement...

Je vous donnerai la parole après, Madame DIJOUX, ne vous inquiétez pas.

Donc sur la qualité de l'air, on a peu de données. Simplement, un spécialiste de ces questions-là a noté que les voitures à l'arrêt polluaient plus que les voitures qui roulaient à une vitesse normale, ce

qui veut dire qu'il faut ne pas traiter les embouteillages par le mépris, mais il faut trouver la bonne mesure entre les infrastructures et le respect de la nature.

Enfin, à la fin de la réunion sur l'environnement, il a été noté que surtout, l'homme faisait partie des espèces à protéger et qu'il fallait conserver son cadre de vie.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Dominique. Voilà à peu près ce que nous avons retenu. La suite, Président, c'est quoi ? Après, nous donnerons la parole à tous ceux qui le veulent dans la salle.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Sur la suite, j'ai déjà abordé le sujet. Nous allons travailler au compte-rendu dans lequel nous mettrons de façon beaucoup plus détaillée, circonstanciée, ce que nous avons dit ce soir. Nous allons citer tout ce qui a été dit. J'ai entendu les réactions, comme mes collègues. Tout ce qui a été dit n'est que des citations. Ce n'est pas nous qui avons inventé cela. Ce sont des propos qui ont été tenus lors des réunions. Vous pouvez d'ailleurs les vérifier dans les verbatim.

Avant le 3 juillet, il y aura donc la remise de notre compte-rendu, et ensuite la balle sera au maître d'ouvrage. Bon, le maître d'ouvrage a déjà annoncé une position de principe sur le sort donné à son projet. Nous verrons ce qu'il décidera dans les formes. J'espère qu'il le fera dans les formes de façon à ce que les choses soient bien clairement établies. Voilà ce que je pouvais dire.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci. Nous espérons que nous n'avons pas été trop longs. Maintenant, le micro va circuler. Un petit jeune homme demande un micro. Si on le veut, on dit son nom et son prénom avant. Comme cela il est enregistré et on reconnaît que c'est vous. Si on ne veut pas, on ne le dit, mais bon, après...

Jérémy LALLEMAND, restaurateur

Messieurs, mesdames, bonsoir. Je m'appelle Jérémy LALLEMAND. J'habite au Tampon. Je vous explique mon problème. Vous parlez de l'environnement et des personnes qui sont concernées principalement. Vous êtes d'accord avec moi ? Ici, est-ce qu'il y a une seule personne à part moi qui ai été informée simplement de ce projet-là ? Parce qu'au début de la réunion, j'ai vu que le projet était commencé depuis 2010, pour le tram-train qui n'a pas été fait. Mais après cela, je n'ai entendu parler de rien. J'ai n'ai été informé de cette réunion-là, alors que je suis concerné, qu'il n'y a deux réunions de cela. J'aimerais poser une question dans un premier temps : la réunion de clôture est-elle une réunion de clôture entre nous et le Conseil régional ou sinon un simple débat pour dire que nous n'aurons plus le droit de ne rien dire ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Président ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

C'est une réunion qui clôt la période de débat public. Cela ne clôt pas nécessairement les discussions avec le maître d'ouvrage. Nous attendrons de savoir ce que le maître d'ouvrage décidera. Il a fait part de son intention. Nous attendons une formalisation. La phase dite de débat public sera clôturée ce soir. Ce soir est la date finale de notre débat.

Jérémy LALLEMAND, restaurateur

Merci beaucoup. Si j'ai bien compris – rectifiez-moi si c'est faux –, mais je n'aurai plus le droit de ne rien dire quoiqu'il se passe à partir de minuit, c'est bien cela ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez vous exprimer ce soir, Monsieur. Vous pouvez, jusqu'à ce soir, faire une contribution en ligne. Mais ce soir, vous pouvez parler. Nous vous donnons la parole.

Jérémy LALLEMAND, restaurateur

D'accord. À part m'exprimer, je n'ai le droit de rien, en fait.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Excusez-moi, si vous me permettez de répondre, là, on a le droit de parler. Est-ce tu te retrouves dans les arguments ce que l'on a dit sur l'agriculture, sur les expropriations, sur les trajets ?

Jérémy LALLEMAND, restaurateur

Parfaitement, Monsieur.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Donc, tu peux contribuer par un écrit ou bien ce que tu dis là est enregistré et sera pris dans le débat. Après, en dehors de cela, tu peux faire tout ce que tu veux. On a le droit. On ne brime pas la liberté du citoyen, tu comprends ?

Jérémy LALLEMAND, restaurateur

Oui, il n'y a pas de souci. Après, si je peux me permettre, je ne pense pas que je suis le seul, mais quand on habite dans une ville et qu'on a un logement qui a été obtenu par une cession de ses parents qui sont aujourd'hui décédés, avoir ce logement pour moi, c'est comme un luxe, vous voyez. Quand j'entends dire que le mètre carré serait racheté à une histoire de 50 centimes, et cela ne ferait même pas 600 euros, alors que j'ai fait estimer ma maison par un professionnel, et elle vaudrait 100 000 euros, Monsieur. Juste cet écart, est-ce que vous pensez que ce serait possible de le rééquilibrer au niveau du Conseil régional, voire de l'État ? C'est une route qui prend plein d'autres personnes. Je ne pense pas être le seul dans ce cas-là. Est-ce que ce serait possible de revoir au moins soit les prix, voire – je pense que ce n'est même pas possible – une route qui n'utiliserait pas autant de maisons ? Sur ce projet-là, j'ai entendu qu'il y avait plus de 1 500 maisons concernées. Ici, il n'y a pas 1 500 personnes, Monsieur, il n'y a même pas la moitié de la moitié. Messieurs, mesdames, excusez-moi, mais si aujourd'hui, il y a encore plus de la moitié de la population qui est concernée par ce projet et qui n'est pas informée, c'est comme si vous faites quelque chose, personne n'est au courant, un endroit qui n'est même pas à vous entre guillemets.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de ton point de vue, qui va être enregistré et qui sera dans les actes du débat, tu comprends ? Mais ce point de vue a déjà été exprimé par beaucoup d'autres personnes. L'angoisse chez les expropriés, l'injustice éventuelle sur le prix, tout cela a été dit à la fois pour les maisons et aussi pour les terres agricoles. Nous prenons un à gauche, un à droite et après, nous revenons au milieu. C'est bon ?

Olivier TURPIN, sans profession

Bonsoir tout le monde. En supposant que 40 000 personnes sont concernées, il n'y a que 10 000, la moitié, même pas, un quart, qui disent non. Et le reste qui ne répond pas, comment est-ce qu'on le considère ? Comme un oui ? Que c'est d'accord ? Non. C'est parce que ces personnes-là ne sont pas informées. Elles sont chez elles en ce moment. À la clôture, comment valide-t-on ça ? On écoute les 10 % ou bien... Comment valide-t-on le projet ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Que dit le 10 % ?

Olivier TURPIN, sans profession

Le 10 % dit oui. Et les autres pourcentages ne sont pas au courant. Est-ce pris en compte ou pas ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

C'est tout le problème de la parole publique, mais là, vous vous exprimez en tout cas.

Olivier TURPIN, sans profession

Il y a moins d'un mois que j'ai été informé de la situation.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Donne ton point de vue. Vas-y, donne ton point de vue.

Olivier TURPIN, sans profession

Il n'est pas médiatisé. Il y a d'autres personnes qui pourraient être là ce soir. Ils ne sont pas présents pour se défendre. C'est pour cela que c'est dommage que ce ne soit pas médiatisé. On n'a aucun

relais, ni Antenne Réunion ni autres. Pourquoi ? Pourquoi n'y a-t-il pas de média ? Pour étouffer l'affaire justement, c'est cela. Cela veut dire que s'il n'y a que 10 000 personnes qui réagissent et la majorité qui reste assise, c'est OK pour eux, tout est bon et là, on valide le projet, c'est cela ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Nous ne validons pas de projet. Ce n'est pas notre rôle. Notre rôle n'est pas de valider un projet.

Olivier TURPIN, sans profession

Je suis d'accord, mais on n'écoute pas. On n'a pas laissé la parole aux autres.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Là, on la donne. Vas-y, tu peux parler.

Olivier TURPIN, sans profession

Je donne un exemple. Il y a des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. La réunion de la Ravine des Cabris a été annulée. Il n'y avait pas de papier devant le cinéma. On ne sait rien. Si les gens n'écoutent pas la radio, les on-dit, on ne sait rien. Là, ce n'est que les on-dit, c'est pour cela qu'il y a autant de personnes. Il n'y a pas de média. Les médias, c'est qui ? C'est nous. C'est seulement grâce à cela qu'il y a autant de personnes. Ce n'est pas 46 %. Je ne pense pas que le reste, ce soit vous qui les faites. Ce sont les on-dit.

Applaudissements.

Où seront logées toutes ces personnes-là ? Où ? Dans des batteries ? Dans des volières ?

Exclamations de la salle.

C'est plein de questions que je n'ai pas pu poser, parce qu'il y avait une réunion et on l'a annulée.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Là, on peut poser, Monsieur. Vas-y, pose ta question. C'est enregistré.

Olivier TURPIN, sans profession

Comment seront relogées ces personnes-là ? Comment seront indemnisées ces personnes ? C'est cela la question.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

C'est noté.

Olivier TURPIN, sans profession

Sans compter les agriculteurs. Là, je parle des maisons. Après, il y a les autres personnes qui sont plus aptes à parler de l'agriculture que moi. Je ne suis pas concerné par l'agriculture, mais il y en aura d'autres qui pourront parler de cela.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

OK. A-t-on une réponse à cela ? Monsieur dit qu'il veut qu'on lui réponde. Répondre à ce monsieur sur les indemnisations, les expropriations.

Jean-Luc NEAUBE, sans profession [intervention en créole]

Moi je m'appelle M. NEAUBE, et j'habite Chemin Cannier. Je suis comme une petite souris, j'ai aussi un petit morceau de terre. Monsieur vient de poser la question. A chaque fois que je viens à une réunion, où sont les personnes de la Région, répondez-moi, où sont-elles ? Là, écoutez bien, nous Créoles, nous sommes comme des marionnettes, vous êtes en train de jouer avec nous. Ce que vous faites ? Messieurs, regardez-en haut, où sont les personnes de la Région ? Je pose la question suivante : où allez-vous nous mettre ? Je le sais moi. Vous voyez la Tour des Azalées et le Chemin Cannier, vous en faites 10 comme ça. Les jeunes seront en haut et nous les vieux nous serons en bas : nous serons comme des lapins. Attendez, je n'ai pas terminé. Parlons de la zone d'activités de Saint-Pierre, la zone qui est en train de se faire. Je vous pose la question : vous faites là-bas une grande prison et juste à côté un cimetière ? Vous parlez d'embouteillages : avez-vous déjà vu l'embouteillage sur le viaduc de Saint-Paul ? Je l'emprunte moi, avez-vous parlé de cela ? Je n'ai pas encore terminé : la route que vous êtes en train de faire sur la mer, pourquoi ne pas en faire une

uniquement dans la mer qui ferait le tour de la Réunion. Ça vous ne savez pas le faire ? La Réunion est à nous, on a coupé notre cordon ombilical ici. Je ne vois pas pour quelle raison, vous les blancs becs, qui venez de là-bas, vous venez commander la Réunion. ... « Ticok » quelle est ta couleur toi ? D'où viennent tes racines ? Tes racines sont-elles avec eux là-bas ? Tu es un descendant comme nous même, réponds-moi. Monsieur, où allez-vous nous mettre ? Répondez-nous, où allez-vous nous mettre ? Au sujet des agriculteurs des hauts, savez-vous où vont-ils planter leurs pommes de terre ? On peut aussi faire des routes dans les ravines de Bras de Pontho. Pourquoi ne pas faire une route depuis en bas ? Il y a de la place dans ces ravines quand vous commencez à monter. Vous pensez aux oiseaux mais pas aux Créoles. Répondez-moi : où allez-vous nous mettre ? Qu'allez-vous faire de nous ? Répondez-moi, on n'a pas besoin d'écrire. Moi j'habite au 34 Chemin Cannier, et je vous conseille aujourd'hui. Je suis peut-être vieux mais messieurs, venez détruire ma maison et vous verrez de quel bois je me chauffe.

Applaudissements nourris.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci.

Exclamations de la salle.

Le projet de route, ce n'est pas notre projet.

...

... Nous venons écouter ce que nous entendons dire.

... Allez-y, Madame DIJOUX.

... Nous n'avons pas de réponse à donner parce que ce n'est pas notre projet. Nous écoutons ce que vous dites et nous le mettons dans un rapport.

Isabelle DIJOUX, CPE

C'est vrai ce que dit la Commission des débats publics. Bon, ils n'ont pas bien fait leur travail au départ, il faut le reconnaître. La Région m'avait dit que vous aviez eu l'ordre de mission depuis le mois de juin 2017. C'est ce que m'ont dit les hauts responsables. J'ai pris leurs noms, j'ai pris leurs photos. Ce que je voulais vous dire, c'est que moi, je pourrais répondre à vos questions parce que j'ai assisté à quelques-unes des réunions.

Je me fais la digne représentante de Monsieur Félix LACPATIA, ingénieur, maître d'ouvrage, qui lui, nous a dit – parce que nous étions inquiets sur où est-ce que nous allons partir, parce qu'après SDF, peut-être que nous avons une chance d'être relogés – que comme il y avait trop d'habitats diffus, ils allaient faire des constructions, des immeubles, pour concentrer plus de monde, pour qu'il y ait plus de populations, parce que la microrégion Sud est la plus active de la Réunion et qu'il fallait caser tout ce monde. Donc, dans les immeubles. Pour ceux qui avaient les moyens de reprendre un crédit, qu'ils aideraient à trouver une maison ou peut-être prendre un crédit. Je ne sais pas comment, dans quel sens. Mais voilà ce qu'ils nous ont dit.

Je suis outrée. La Région n'est pas là et c'est la première concernée. Je sais qu'il y a leur digne représentant parce que depuis, on a été décriés dans la presse comme quoi on avait un petit cerveau et qu'on était certainement partisans d'Untel ou d'Untel. Voilà. Mais je sais très bien qu'il y a parmi nous tous des représentants de ces politiciens qui transmettront.

Tout à l'heure, vous disiez que pour l'environnement... J'étais à une réunion, je crois que c'était début avril. On était une cinquantaine ou une trentaine. C'était à Saint-Pierre. On a travaillé... enfin, oui, on a un peu travaillé du coup parce que nous avons appris beaucoup de choses sur les transports. Dans ces réunions, nous avons posé énormément de questions. Vous disiez qu'il y avait eu aussi une réunion sur l'environnement. Les places étaient limitées et il n'y avait que des professionnels. Quand vous disiez qu'on peut reconstruire une maison et pas les forêts, c'est un agent de l'Office national des forêts qui l'a dit. J'espère qu'il tient ce discours ; il travaille pour cela. C'est un peu normal qu'il le dise. Mais que vous le mettiez-vous, dans votre rapport de débat public, cela me gêne. Quel est le but ? Que nous puissions nous exprimer et que toutes les déclarations que nous avons faites soient retranscrites et prises en compte ? Ou est-ce que vous manipulez et vous travestissez la réalité ? Je me pose des questions.

Nous avons peut-être réagi avec nervosité aussi, parce que quand on parle d'expropriations, beaucoup se sont dit qu'ils allaient se retrouver à la rue. Au niveau des indemnités, cela va être que dalle. Sur les terrains agricoles, c'est 50 centimes. Une dame était là, un bon nombre de personnes étaient là. La Région n'est pas là, malheureusement. Vous avez maintenu les débats publics, et la Région aurait dû être là pour nous expliquer tout cela. On n'avait pas autant de monde. Toutes les réunions qui se sont déroulées auparavant... Je conçois qu'il faille le faire, mais comment pouvez-vous retranscrire quelque chose alors qu'il n'y avait quasiment personne pour les débats ? Alors que la Région était là ? L'avant-dernière réunion, la réunion avant le 14 avril, c'était le 10 avril : vous aviez réservé un amphi de 120 places. Vous vous rappelez ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Oui.

Isabelle DIJOUX, CPE

Il y avait trop de monde. Vous avez ramené toutes les personnes de ce côté. La plupart des gens n'étaient pas enregistrés. C'est ce que vous aviez dit.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Je vous renvoie au verbatim de cette réunion qui retranscrit de façon assez complète ce qui s'est dit.

Isabelle DIJOUX, CPE

La technique n'était pas en place, c'est ce que vous nous avez dit.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Tout est enregistré quand même, Madame.

Isabelle DIJOUX, CPE

Tout a pu être enregistré ?

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Oui.

Isabelle DIJOUX, CPE

C'est ce que vous nous dites, parce que vous étiez là...

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Tu peux le vérifier sur le site.

Isabelle DIJOUX, CPE

« Vous pouvez ». On n'a pas élevé des poules ensemble, Monsieur GUÉRIN.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Comment voulez-vous que je dise ?

Isabelle DIJOUX, CPE

Le vouvoiement.

Ce que je veux vous dire, c'est que lorsque nous étions là – arrêtez de nous « « tourner carry dessous de riz » ! Vous nous avez rappelé à plusieurs reprises que la plupart de nos interventions n'allaient pas être enregistrées parce que vous aviez tout mis de l'autre côté, dans l'amphi de 120 places et qu'il fallait tout remettre ici, et que ce n'était pas adapté.

Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Nous avons pu enregistrer.

Isabelle DIJOUX, CPE

Je vous crois, Monsieur GUÉRIN. Je vais vérifier. Mais sachez que là, ce qu'il dit, c'est que le projet a été abandonné en l'état. En fait, il a été suspendu – cela a été dit dans les journaux, ce n'est pas moi qui l'invente, c'était en gros titres – suspendu, ils attendent un nouveau maire, paraît-il. On ne

sait pas qui sera le nouveau maire. Avec qui il pourra travailler, paraît-il. Donc, je suppose que c'est quelqu'un qui est proche de lui.

Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Madame DIJOUX, les techniciens qui sont ici, qui enregistrent, étaient là aussi à la réunion du 10. Nous avons l'enregistrement là, si vous voulez, nous vous le mettons. Tout a été enregistré. Maintenant, un rappel : quand on n'a pas le micro, cela n'enregistre pas. Il faut absolument avoir le micro. Nous avons donc pu effectivement dire cela, mais sinon tout a été enregistré.

Marie PAYET, agricultrice

Il y a quelque chose qui me gêne parce qu'il manque dans votre compte-rendu et qui est pour moi l'élément essentiel de ce débat public, c'est le mépris de la population par les principaux concernés, la Région, par le maître d'ouvrage, qui brille par son absence. Vous parliez de contexte politique sensible. Il faut savoir que ce n'est pas un contexte politique sensible, c'est un contexte politique habituel. À la Réunion, c'est toujours comme cela.

Applaudissements.

Ce n'est pas un contexte inhabituel. C'est toujours comme cela. Je pense qu'il faut écrire dans votre rapport que la population a été méprisée par la Région, qui n'est pas là, qui a abandonné le projet en cours tout simplement parce que la démocratie n'a pas lieu à la Réunion. Dès qu'il y a une contestation, il faut mettre fin au débat le plus vite possible parce qu'il ne faut pas que les gens puissent s'exprimer. Le mépris des élus de façon générale, les uns ne prêtent pas les salles, les autres ne viennent même pas aux réunions, la population n'est pas accompagnée, n'est pas entendu. Le mépris également des médias. À la Réunion, il n'y a pas de média indépendant.

Applaudissements.

Les médias sont subventionnés par la Région. Il faut donc aussi savoir que si on n'en parle pas, c'est parce qu'ils ont ordre de ne pas en parler.

Je pense que c'est un point qui fait défaut dans votre résumé. Il faut vraiment parler du mépris de la population et de la démocratie de façon générale.

Il manque également à mon avis les enjeux financiers. Une route, c'est des voitures qui circulent et non pas des transports en commun. Les transports en commun, on les fait plutôt électriques et plutôt propres. Les voitures fonctionnent au pétrole et sur le pétrole, il y a des taxes et les taxes vont dans les poches de la Région. Je trouve que c'est absent également de votre résumé.

Applaudissements.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Madame, merci pour ces apports qui effectivement, manquaient, mais que nous n'allons pas oublier. Tu veux répondre ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Nous avons peut-être abordé trop vite les enjeux financiers, mais nous les aborderons plus en détail dans notre rapport. Sur la rédaction du rapport, la Commission ne donne pas de jugement, que ce soit sur le projet lui-même ou sur les acteurs. Nous donnons des faits neutres. Chacun fera son opinion à sa guise. Nous donnerons les éléments pour que chacun se fasse son opinion, mais nous ne donnerons pas de jugement sur Untel ou Untel, ce n'est pas notre rôle.

Monsieur PHILIPPE [intervention en créole]

Mon nom, c'est PHILIPPE, je viens du Port, plus petite commune de la Réunion, avec la plus forte densité d'habitants. D'après ce que j'ai compris, on tombe toujours dans le même piège. Vous voulez faire une route de croissance au lieu de faire une route de développement. Ce sont deux choses différentes. Vous voulez augmenter l'infrastructure pour soi-disant que cela rapporte/profite à tout le monde, mais personne n'est d'accord. Comment peut-on faire alors une route pour laquelle personne n'est d'accord ? Vous aurez alors le même résultat que nous au Port. Beaucoup de personnes admirent le Port et disent que le Port s'est développé, etc. Non, des maisons ont été construites, beaucoup d'immeubles aussi. Au Port, il y a la plus forte concentration d'entreprises mais il y aussi 53 % de chômage. A quoi cela a servi de faire tout cela ? Commençons par dire que si les personnes ne veulent pas que l'on fasse la route en l'état, alors on ne la fait pas. Si on veut faire quelque chose,

pensez-vous vraiment que le monsieur, qui a parlé tout à l'heure revendra à 4 euros le m² sa maison qu'il a héritée de ses parents, et qu'il habitera dans un immeuble comme nous au Port ? Vous êtes fou ! Êtes-vous au courant des problèmes de délinquance qu'il y a sur le Port ? Dans la prison du Port, 80 % des prisonniers sont Portois. Un développement est soit humain, soit rien. Il est vrai qu'il y a eu le chantier de la Route des Tamarins, mais le seul chantier à faire aujourd'hui, c'est le chantier du Réunionnais. Sans le Réunionnais, il n'y a pas de chantier à faire, on ne fait pas une route comme ça. Et ce ne sont pas les oiseaux qui viennent je ne sais d'où, qui nous montreront comment vivre dans notre pays. On en a marre des personnes qui viennent vous dire comment faire une route ici et là, qui emmènent leurs camarades pour travailler sur la construction de ces routes. Ils sont expats, ils gagnent trois fois plus qu'un salaire local. Et pendant ce temps, nos enfants sont toujours au chômage, 7283 enfants ont bac +3, bac +4, et n'ont toujours pas de travail à ce jour. Où va-t-on ? Alors, je vous dis aujourd'hui, vous de La Plaine des Cafres, ne vous laissez pas faire, c'est tout. Merci.

Applaudissements.

Bernard BELLEMENE, agriculteur

Bernard BELLEMENE, agriculteur à La Plaine des Cafres. La semaine prochaine, je dois déposer une demande de permis de construire pour la construction d'une serre de 1 000 mètres carrés où il y aura l'embauche d'un garçon. Qu'est-ce que le maître d'ouvrage me conseille ? Première question.

Deuxième question, mon terrain vaut 15 000 euros. J'ai fait sept murs de soutènement à raison de 150 euros le mètre cube. Ils valent tous en moyenne entre 25 000 – 30 000 et 50 000 euros. Mon terrain vaut 15 000 euros, chaque mur de soutènement vaut entre 25 000 et 50 000 euros. J'ai encore un crédit pour le dernier mur à 34 000 euros. Maintenant, concernant la valeur réelle, je ne cherche pas à lui demander cela, mais je sais qu'à la fin de la 4 voies de Saint-Benoît, la famille BEGUE, qui a été spoliée de son bien, je le dis parce que c'est le cas pour nous, a négocié le don de sa terre agricole, plusieurs hectares à la valeur du mètre carré constructible. Ils sont partis du principe qu'on prend le terrain d'un neuvième, 10 euros, 5 euros, je ne sais pas combien le mètre carré, pour construire une route, une grande surface, même le terrain de football du FPPA, ils ont construit les gradins, mais ils ont estimé que tout cela était valorisé. En conséquence, ils estimaient avoir droit à la valeur réelle qui a été rendue par ce bien. Faites passer ce message, et nous aimerions avoir une réponse là-dessus. Je vous remercie.

Applaudissements.

Un intervenant non identifié [intervention en créole]

Je m'appelle Fred [incertain]. J'habite à Trois Mares. Je n'ai pas grand-chose à dire, deux mots uniquement. Arrêtez de faire toute « cette merde » que vous êtes en train de faire à la Réunion en ce moment.

Fabrice MERLO, employé [intervention en créole]

Bonsoir, je m'appelle Fabrice, j'ai juste une question. Je suppose, vous qui êtes les gros « zozos » de l'extérieur que vous avez beaucoup voyagé. Êtes-vous déjà allés à Maurice ? Avez-vous déjà vu les embouteillages qu'il y a là-bas ? Pourtant, il y en a des touristes. Êtes-vous déjà allés en Thaïlande ? Avez-vous déjà vu les embouteillages qu'il y a là-bas ? Avez-vous déjà vu les embouteillages en Chine ? Pourquoi venez-vous me prendre la tête ici avec les touristes. Si le touriste n'est pas content, qu'il reste chez lui. Quand je suis à Maurice dans les embouteillages, je ne vais pas voir le directeur de Maurice pour lui demander de faire une route pour moi à cause des embouteillages. Moi non ! Tout le business que vous êtes en train de faire, une route de 300 m de large, prendre 50 centimes le m², et ensuite revendre à 200 euros pour construire tout ce qu'il y aura autour. Nous aurons reçu, nous, 600 euros mais vous allez proposer 400 euros le m² à tous les constructeurs. On sera obligé d'adopter le modèle corse à la Réunion : vous voulez que ça explose alors ça explosera. On fera comme le Port, on deviendra méchant. C'est ce que vous voulez pour la Réunion ? Vous voulez en faire un pays de méchants ? Et bien on le deviendra. C'est la seule manière que l'on aura pour que l'on nous respecte. Qu'avons-nous à faire des touristes ? On n'a pas besoin d'eux pour vivre. Depuis quand la Réunion a-t-elle besoin de touristes pour vivre ? Il n'a qu'à prendre un taxi et s'il n'arrive pas au Tampon, il n'a qu'à redescendre. Je n'en ai rien à faire. Moi, je me réveille tous les matins à 4 heures pour aller à Saint-Pierre, j'ai deux heures d'embouteillages. Rénovez, restaurez les routes existantes. Voyez-vous tous les ronds-points « de merde » que l'on a fait et qui sont cause d'embouteillages ? Enlevez-les. Restaurez les routes, celles

qui partent de La Plaine des Cafres, faites des trottoirs et autres. Quand il y a de l'embouteillage à tel endroit, la personne qui descend n'a pas besoin d'embouteillages : c'est vous qui créez les embouteillages avec les ronds-points partout. Quand une personne finit à 16h, c'est problématique pour elle de remonter à La Plaine des Cafres. Restaurez plutôt les routes, au lieu de faire ce gros business d'argent pour les « gros zozos » de l'extérieur. Je vous dis que l'on sera obligé d'adopter le modèle corse à la Réunion. Il y a en a un qui a fermé là-bas, qui a rendu les armes. J'ai l'impression qu'ici, à la Réunion, on va devoir les prendre, on sera obligé.

Jocelyne FONTAINE, élue à l'expropriation dans une CDA illégale

Bonjour. Je suis Jocelyne FONTAINE. J'habite Étang-Salé. Je suis venue en soutien à toutes ces personnes qui vivent l'expropriation.

Applaudissements.

Ces personnes qui vivent l'expropriation que nous vivons actuellement depuis 2013. On a parlé tout à l'heure d'information, de réunions, etc. Nous, on a eu cela : zéro. Nous avons eu notre DUP le lendemain où nous avons mis quelqu'un hors de la cour, une entreprise qui mettait des boîtiers électriques sur notre mur. Depuis ce jour-là, nous sommes en combat avec la mairie et la SODEGIS. Maintenant, nous sommes en phase d'expropriation « choix du prix ». Que vous le vouliez ou non, à un moment donné, on vous oblige à donner un prix pour votre terrain que vous ne voulez pas vendre, pour un projet dont vous n'avez même pas la connaissance, et vous serez quand même exproprié. Vous êtes obligé d'aller chercher l'avocat, l'expert immobilier et tout le bazar pour être exproprié. Nous sommes expropriés à L'Étang-Salé, 23 000 mètres carrés sur 23 000 mètres carrés. J'insiste là-dessus parce que le maire nous a mis dans un complexe 38 000 mètres carrés alors que nous sommes les seuls dans Pied des Roches 2 à être expropriés en totalité, 23 000 mètres carrés de terrain nu pour la résorption habitat insalubre. À mettre dans le Livre des records, s'il vous plaît !

À chaque fois qu'on le contrarie ou qu'on s'oppose à lui au Conseil municipal, Monsieur le Maire dit : « avant de monter au cocotier, il faut vérifier si vous avez les fesses propres ». Oui. Il m'a même écrit une lettre. Quand il a laissé le voisin d'en face endiguer la ravine qui crée l'érosion chez nous, je lui ai écrit pour lui dire : « Monsieur le Maire, cela ne se fait pas de donner autant d'importance à un riverain qui nous crée du tort et nous subissons l'érosion. » C'est parce qu'ils avaient l'intention de faire l'érosion chez nous : deux mètres au lieu de cinquante centimètres, trouvés par le cabinet d'études. Aujourd'hui, ce voisin – je ne parlerai pas de lui, mais bon – nous dit que les arbres qui sont chez nous lui causent un danger pour sa maison et sa famille, alors que lui, il a endigué la ravine avec l'aide de la mairie pour créer l'érosion chez nous et pour rendre nos terrains au bas prix parce que toute cette surface basse est à 1,50 euro. Vous verriez nos terrains à L'Étang-Salé : rue de l'Église, en remontant l'église, à droite, en montant, aux Tamariniers, vous verrez ce qu'il y a.

Cela m'a scandalisée aussi : le juge des indemnités vient sur le terrain avec le commissaire du gouvernement. La SODEGIS qui nous exproprie...

J'abrège. Je veux juste souligner cette chose.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Quel conseil donnez-vous aux autres ? C'est cela que l'on veut. On donne son expérience.

Jocelyne FONTAINE, élue à l'expropriation dans une CDA illégale

Attendez, je finis là-dessus et je reviens pour vous dire jusqu'où cela va. Le commissaire au gouvernement et la SODEGIS n'ont pas les mêmes références pour vous exproprier. Ils nous exproprient en 2018 au tarif 2008. Que ce soit clair pour tout le monde. Aujourd'hui, SODEGIS redit sur le terrain : « Il nous faudrait un peu plus de terrain. Nous allons exproprier les 4 000 mètres carrés qui restent. Nous allons exproprier un bout là-haut parce qu'ils ont oublié le contour de la route.

Intervention hors micro de la salle.

Oui. Les actionnaires de SODEGIS, je ne vous dis pas, ils doivent bien s'engraisser au passage. Sur chaque terrain exproprié, je suggère qu'on mette les noms des actionnaires de ces SEM, sociétés d'économie mixte. « Mixte » pourquoi ? Parce qu'ils sont en jonction avec l'État. Ce que je vous conseille, c'est bien de vous battre.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci.

Jocelyne FONTAINE, élue à l'expropriation dans une CDA illégale

Attendez, je n'ai pas fini. Excusez-moi. Je voulais juste revenir aussi sur les politiques dans l'affaire. J'ai vu la fois dernière que dans les journaux, Madame BASSIRE disait qu'elle veut favoriser la liquidation des successions des familles pour favoriser le développement économique de l'île. Ce qu'on veut de Madame BASSIRE, c'est qu'elle favorise les liquidations de successions non liquidées chez les notaires pour que les gens puissent partager leurs terrains entre eux. Ce n'est pas pour faire ce qu'elle veut faire, parce que Madame BASSIRE, dans son programme, disait quoi ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Madame, nous ne sommes pas là pour discuter du programme de Madame BASSIRE.

Jocelyne FONTAINE, élue à l'expropriation dans une CDA illégale

Mais je vous le dis. Dans son programme, c'est : faciliter la réalisation de la route des Géraniums portée par la Région Réunion, projet de contournante du Tampon de l'Est, depuis Mon Caprice jusqu'au Vingt-septième kilomètre. C'était dans le programme. Ils glissent cela et aujourd'hui elle dit qu'elle est contre.

Applaudissements.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Autre question.

Éric MARCELY, chef d'entreprise

Bonsoir à tous. Je me présente, Éric MARCELY. Je suis de Saint-Leu. Je me bats parce que nous sommes dans une fausse démocratie. On nous fait croire qu'il y a un débat public.

Intervention hors micro de la salle.

Comment ?

Intervention inaudible.

Nous sommes dans une fausse démocratie ici. En face de nous, il y a des personnes qui sont là pour prendre soi-disant nos doléances. On a beau parler, c'est un théâtre. Nous sommes dans une pièce de théâtre. Quoi qu'on pense, quoi qu'on dise, la décision va être prise. Tout cela, c'est facultatif. C'est soi-disant pour nous donner la parole. Dans d'autres combats qu'on mène, on sait ce qui se passe. Les décisions sont prises d'avance. Ce qu'il faut surtout, c'est que nous nous révolions, nous, que nous nous battions, que nous ne nous laissions pas faire. Là, c'est notre dernière chance. C'est à nous de nous lever et ne pas attendre de nos politiques. Ce sont tous des menteurs.

Applaudissements.

Qu'ils soient de droite comme de gauche. On a parlé de la route des Tamarins. Elle a été faite, on n'en voulait pas. Il y a beaucoup de gens sur Saint-Leu qui ont été expropriés avec, comme dédommagement, je vais dire zéro, parce qu'à Saint-Leu le terrain était beaucoup plus élevé qu'au Tampon. Je suis content qu'il y ait beaucoup de monde ce soir qui se batte, qui se révolte, mais dites-vous bien : si nous voulons réussir notre combat, ce ne sera pas avec nos politiques là. Nous devons tout changer.

Applaudissements.

Éric MARVILLIER, chef d'entreprise

Éric MARVILLIER. Avant, je me présentais comme : Éric, futur SDF. Peut-être que bientôt, je pourrai dire : Éric, Président de la Région.

Applaudissements.

On peut toujours rêver. Il y en a qui rêvent de faire passer des bulldozers sur des familles. Bon.

Déjà, je voudrais commencer par essayer de calmer un petit peu deux, trois personnes, parce que la Commission nationale n'est pas là pour présenter le projet. Ils sont là pour nous entendre et nous faire parler pour qu'ensuite, eux puissent le rapporter. Ces personnes-là ne sont pas celles qui vont

faire les expropriations ou autre chose. Lorsqu'ils essaient de nous dire des choses, il faut plutôt essayer de les écouter parce qu'ils ne sont pas là contre nous. D'accord ?

Après, on parle un petit peu des oiseaux qui sortent de l'extérieur pour nous commander à la Réunion. Mais cela n'est pas très bien dit en fait parce qu'il ne faut pas oublier que le Président de la Région ne vient pas de l'extérieur. Il vient d'ici. Même entre Réunionnais, si on « se tire dans les pattes » et si on écrase les autres, ce n'est peut-être pas une bonne chose. Je voulais éclaircir cela.

Ensuite, je voulais vous parler de la route des Hauts de l'Est, pour rajouter un peu d'éléments, de ce qui se passe de l'autre côté de l'île. Il faut savoir qu'apparemment, sur la route nationale 2, aujourd'hui, il y a beaucoup d'embouteillages. C'est une route qui a été faite entre Saint-Benoît et Saint-Denis. À l'origine, cette route-là passait dans toutes les villes entre Saint-Benoît et Saint-Denis. Donc, il y avait beaucoup trop d'embouteillages et la nouvelle route, celle qui est en cours, est une route de contournement, de Saint-André, Bras-Panon, Sainte-Suzanne, Sainte-Marie. Cela passait donc par tout cela avant et il y avait beaucoup trop d'embouteillages. Aujourd'hui, cette route de contournement a des embouteillages. Le projet qui se passe à l'Est, c'est qu'ils veulent faire une route de contournement de route de contournement. Ils veulent contourner une route de contournement qui a des embouteillages. Il n'y aura pas d'embouteillages sur la nouvelle route ? Aujourd'hui, on nous dit : il faut faire une route de contournement pour Le Tampon. Combien de temps cela va durer ?

Une petite information par rapport à cela. On a 24 kilomètres, un peu plus d'un demi-milliard d'euros. Eux, ils annoncent 40 kilomètres à 200 millions d'euros. Il n'y a pas un petit problème quelque part dans les calculs ? Est-ce que ce n'est pas fait exprès pour ne pas qu'il n'y ait pas de débat public de l'autre côté-là bas ? Ils ont tellement entendu parler de nous ici qu'ils se disent : « On va essayer de faire cela doucement ». Là-bas, je vous invite, sur la Commission nationale ou d'autres, à essayer de voir un petit peu ce qui se passe de l'autre côté. Donc, voie de contournement, apparemment, il y a aussi des embouteillages.

Ensuite, pour répondre un peu aux personnes qui parlaient tout à l'heure de compensations agricoles et de compensations expropriations, on a compté. J'avais annoncé la dernière fois plus de 500 constructions. On a recompté, une personne du collectif a compté le nombre de petits points noirs qu'il y avait sur la carte, les constructions, et il y a plus de 4 550 constructions. Là-dedans, vous avez des habitations, vous avez des commerces, quelques petits trucs, même des immeubles avec plusieurs appartements. Ceux-là, il faudra qu'ils se partagent la compensation. Il y a aussi une église à Pont d'Yves, là où Madame la Députée va prier, je pense, quand elle peut.

Ensuite, pour l'agriculture, j'avais annoncé entre 120 et 140 hectares. C'est plus entre 160 et 225 hectares. C'est quand même beaucoup. Par rapport à cela, pour l'agriculture, je voulais souligner une chose. Vous avez parlé tout à l'heure des mairies qui ne participaient pas. Élément supplémentaire à rajouter à votre projet. Il n'y a pas que les mairies qui n'ont pas participé. On a des agriculteurs ici, dans la salle. Ils ont essayé de bouger pour se renseigner un peu, savoir comment ils pouvaient se défendre par rapport à ce projet. Ils sont partis voir à la Chambre d'agriculture pour leur poser des questions. La Chambre d'agriculture les a envoyés à la DAAF, la DAAF les a envoyés à la CDPENAF. À la fin, à force d'être baladés, on leur dit : « C'est trop tôt, ce n'est pas encore validé. Revenez plus tard. » Mais quand ce sera validé, qu'est-ce qu'on va leur répondre ? « C'est trop tard, il fallait bouger avant ». J'espère que les agriculteurs pourront penser un petit peu à cela aux prochaines élections de Chambre d'agriculture.

Point suivant. J'essaie de faire assez rapidement. On parlait des animaux tout à l'heure, on parlait de geckos, mais il y a aussi les papanges, les pétrels, d'autres animaux. Bon, cela, OK.

Sixième point : pourquoi est-ce que c'était non médiatisé ? Cela a commencé à être médiatisé, sauf que c'est vrai qu'il y a des journalistes qui sont arrivés et qui sont repartis très vite. D'autres sont restés sur place, dont une radio qui a filmé tout le débat. Cela, c'est bien. Il y a quand même quelques médias qui ont essayé de faire leur jeu. Mais après, moi qui, apparemment, maîtrise un petit peu plus les informations du dossier, personne n'a essayé de me contacter pour en savoir plus sur le vrai projet qui n'est pas, à la base, politique. Donc, pourquoi est-ce que cela a été arrêté d'être médiatisé ? Tout simplement parce que le Président de Région, quand il a vu que les gens commençaient à se révolter – c'est une réponse –, a politisé la chose. Il a dit que c'est les autres qui ont politisé, mais c'est lui qui a politisé la chose.

Applaudissements

Pourquoi ? Parce qu'ici, à la Réunion, on n'aime pas la politique. En plus, il a dit qu'il avait abandonné. Donc, beaucoup ont arrêté de suivre le mouvement. Ensuite, pourquoi les gens n'aiment-ils pas la politique ? Parce qu'il y a moins de 50 % de la population qui vote. Les gens n'aiment vraiment pas la politique.

Intervention hors micro de la salle.

Voilà. La politique politicienne. Bon, je ne sais pas trop ce que cela veut dire, mais on comprend.

Ensuite, on s'est concentré sur les tracés. On s'est concentré sur les personnes qui étaient sur les tracés directement. Cela, je crois que c'est une petite erreur que l'on a faite, parce qu'on a analysé un petit peu plus et on a trouvé quelques habitations, à certains endroits, qui étaient bien contournées par les tracés.

Applaudissements

On a trouvé des adresses – on a envoyé à la presse deux plans très exactement – une d'une certaine Nat Nat, et une des personnes qui travaillaient pour elle. On n'a aucune réponse de la presse. Peut-être qu'ils ne veulent pas se mouiller. Donc, je me suis mouillé. J'espère que je pourrai rentrer en vie ce soir.

Applaudissements

Pour vous donner bien le détail pour la première personne, les tracés Ouest sortent de la 4 voies du Tampon par un échangeur, un rond-point, et cela part directement en passant entre Ligne des Bambous, Ravine des Cabris et cela arrive à Dassy. À Dassy, on voit le premier échangeur. Cela fait une jolie boucle. Il y a un deuxième échangeur au-dessus. Au milieu, à un kilomètre de la route – c'est assez loin pour ne pas avoir les dégâts et assez prêt pour pouvoir en profiter – il y a un petit groupe d'habitations et il y a une personne qu'il faudrait essayer d'aller voir, je pense. Donc, voilà où elle habite. Ce sont des informations publiques. Donc, on se demande si la route n'a pas été faite pour ces personnes-là. Il y a d'autres adresses, mais on ne va pas en donner plus. Cela commence à être risqué pour moi ce soir.

Ensuite, j'avais des questions. C'est vrai que parfois, il y a des personnalités politiques qui préparent les questions et envoient à la presse pour être interrogées. J'ai fait un petit jeu. J'ai trois questions à poser et j'ai fait les réponses. Donc, la personne pourra choisir les réponses. Au lieu de choisir les questions, elle choisit les réponses.

Monsieur le maître d'ouvrage, la population peut comprendre que vous avez énormément de travail et que vous ne pouvez pas connaître tous les détails de tous les projets portés par la Région. C'est bien pour cela que vous avez des équipes qui travaillent sur les projets avec des partenaires, en l'occurrence Madame la Députée de la 3^e circonscription. Dans le projet « route des Géraniums », vous affirmez, vous et Madame la Députée, que le projet présenté ne correspond pas à ce que vouliez. Vous avez pourtant fourni et validé les éléments à la Commission nationale, n'est-ce pas ? Donc, il y a un problème.

Voilà la première question : *c'est quoi le problème ?*

Réponse A : « *Non, il n'y a pas de problème.* »

Réponse B : « *Vous êtes bien sur le répondeur de DIDX, je ne suis pas là pour le moment, laissez un message après le bip sonore.* »

Réponse C : « *Ah, ce n'est pas de ma faute, c'est la faute du maire du Tampon. C'est lui le méchant.* »

Rires - Applaudissements

Réponse D : « *Joker !* »

Tout le monde connaît la réponse. De toute façon on a vu dans la presse quelle était la réponse.

De nombreuses personnes se sont investies dans la lutte contre votre projet et ont constaté une grande difficulté à intéresser les citoyens depuis que vous avez gelé le projet et que vous l'avez amené sur le terrain politique. Certains même pensent qu'il s'agit d'une manipulation pour créer un enjeu pour les prochaines élections municipales.

Voilà la deuxième question : *que répondez-vous aux personnes qui pensent que vous avez manipulé la population ?*

Réponse A : « *Non, je ne suis ni un menteur ni un manipulateur.* »

Réponse B : « *Vous êtes bien sur le répondeur de DIDX, je ne suis pas là pour le moment, laissez un message après le bip sonore.* »

Réponse C : « *C'est la faute du maire du Tampon. C'est lui le méchant.* »

Réponse D : « *Joker !* »

Maintenant, à Madame la Députée : *En remontant un petit peu plus loin dans le passé, le 20 décembre 2013, sur votre page Facebook, vous parliez déjà d'un projet de contournement du Tampon par l'Est et avec deux éléments supplémentaires, un, prolongement du boulevard du lycée Roland Garros – je ne sais pas qui a eu l'idée en premier, mais en tout cas, c'est fait pour l'instant, cela a été livré en 2017 – et un réaménagement de la Ligne des 400 jusqu'au chemin Dassy.*

C'est une bonne idée quand même de réaménager la Ligne des 400. C'est vrai qu'il faut sécuriser et aménager la route. Tout comme à plusieurs endroits d'ailleurs ; il n'y a pas que la Ligne de 400 qu'il faudrait essayer d'améliorer.

Question : « *Qu'est-ce que vous répondez aux personnes qui pensent que vous avez fait la route juste pour que vous puissiez accéder plus rapidement au Tampon et à Saint-Pierre ?* »

Réponse A : « *Je ne vois pas de quoi vous parlez.* »

Réponse B : « *Vous êtes bien sur le répondeur de Nat Nat, je ne suis pas là pour le moment, veuillez laisser un message après le bip sonore.* »

Réponse C : « *C'est la faute du maire du Tampon. C'est lui le méchant.* »

J'ai fini mes questions, j'ai fini mes conneries, j'ai fini de dire tout ce que j'avais à dire.

Applaudissements

Juste une dernière chose. Nous avons mis en place un site internet qui s'appelle non.re. Le combat n'est pas terminé. On peut encore recueillir les pétitions. Vous pouvez encore ramasser les pétitions. J'espère les envoyer avant que la Commission puisse faire son rapport. Donc : www.non.re.

De toute façon, je ne vais pas me présenter pour les élections ; ce n'est pas la peine de voter pour moi. Merci.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci pour l'humour.

Marie Lyne CHAMPIGNEUL, agricultrice [intervention en créole]

Merci de me donner la parole. Je reviens un peu vers Madame AUPETIT, parce que je suis le débat depuis la cité du volcan (13 mars) et n'ai pas trop reconnu dans le rapport les discours qu'il y a eu depuis le début, jusque-là. Après, Monsieur PAVARD a repris deux, trois éléments, que nous avons relevés et sur lesquels nous avons débattu. Ce que j'ai envie de dire aussi, c'est qu'on parlait de la contournante de l'Est, mais la contournante de l'Est, je le redis encore une fois... Il est vrai que la Région n'est pas là pour entendre, mais les autres vont lui rapporter probablement. Donc, la contournante de l'Est ne règle pas du tout le problème de l'embouteillage depuis les Azalées jusqu'au 12^e.

La contournante de l'Est exproprie deux ou trois personnes au passage. Elle passe dans la forêt endémique et elle monte directement au Tampon, La Plaine des Cafres. En quoi est-ce qu'elle concerne les personnes qui sont dans les embouteillages depuis la Tour des Azalées, en montant, etc. ? C'est là que je ne comprends pas du tout. Peut-être que j'ai loupé quelque chose, mais j'ai vu beaucoup de personnes qui ont dit avoir donné beaucoup d'éléments aussi à ce propos. Je pense qu'il faudrait que ce soit à vous de remonter cette information, c'est à vous de dire que la contournante de l'Est ne règle rien. Ensuite, je parle en tant que personne qui habite au Tampon, vit au Tampon. Les embouteillages ne nous dérangent pas trop. Les autres pensent pour nous alors que nous roulons. Mais ce qui manque, ce serait peut-être des trottoirs. Ensuite, Madame AUPETIT, lors des différents discours, certains ont évoqué le fait d'élargir la Route des Maraichers, élargir

certaines routes, parce qu'il y a des routes qui existent, que nous empruntons régulièrement quand nous allons de l'autre côté de l'Est. Ces routes-là demandent à être élargies. Merci.

Renée AUPETIT, membre de la Commission particulière du débat public

Je voudrais répondre à Madame. Dans les routes que vous dites, route des Maraichers, etc., je n'ai pas nommé les routes. J'ai dit simplement qu'il y avait priorité pour vous à améliorer les routes existantes, que ce soit la route des Maraichers ou autres. Je n'ai pas parlé de la contournante de l'Est. J'ai parlé d'une contournante qui a été évoquée à plusieurs reprises dans les débats, notamment la contournante du centre du Tampon qui avait été étudiée en son temps, en 2010 si j'ai bonne mémoire et qui avait été évoquée par Monsieur BERNE. J'ai peut-être oublié des choses, je m'en excuse, et nous en tiendrons compte.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci de l'avoir soulevé.

Fleur METRO, citoyenne

Bonsoir, je m'appelle Fleur METRO. Je suis dans une cage à lapins. Bien sûr, en tant que mère de famille, je souhaite laisser à mes enfants mieux que cela. Que vont laisser toutes ces personnes qui vont être délogées à leurs enfants ? Plus de terrain. Plus de travail. Et en plus de cela un endettement énorme, parce que la route qu'ils font sur l'eau n'est pas terminée. On n'a pas encore les moyens de terminer et ils veulent encore faire une nouvelle route pour encore endetter plus le Réunionnais ? Je suis peut-être zoroéole, je suis moitié française et moitié réunionnaise, mais je suis quand même intéressée et concernée de ce qu'on va laisser à nos enfants plus tard. Oui, les oiseaux, la nature, c'est un truc qu'on aimerait tous laisser, mais on ne veut pas non plus leur laisser des immeubles de hauteur comme on a en métropole, avec tous les insectes qu'il y a dedans. Les personnes qui sont là ont travaillé dur. Leurs parents ont travaillé dur. Leurs ancêtres ont travaillé dur. C'est pour avoir quelque chose, pas pour avoir un mur.

Applaudissements.

Après, il y en a beaucoup qui ne sont pas là parce qu'ils n'ont pas été informés. Moi, j'ai su il y a deux semaines, par Facebook, internet. Mais il est grave, le problème ! Il est énormément grave. Les politiciens passent par ci, passent par-là, ils en mettent à droite, ils en mettent à gauche. Eux, leurs enfants sont préservés, préservés de la nature, préservés des terrains, mais nos enfants ont droit à quoi ? C'est inacceptable. Inacceptable pour l'être humain, être traité ainsi, ne pas être concerné. On va nous dire : oui, on va prendre votre parole. Bien sûr, c'est un semblant de liberté, un semblant d'expression.

Applaudissements

Emmanuel DOULOUMA, fonctionnaire

Bonsoir. Emmanuel DOULOUMA. Peut-être que mon intervention ne va pas faire plaisir à certaines personnes ce soir, mais je souhaitais m'exprimer. J'ai commencé à suivre ces réunions quand on était à Saint-Pierre sur le théâtre. Je souhaitais bien différencier de quoi on parle ce soir d'un débat public, et bien différencier la forme et le fond de ce débat public. Je suis venu à quatre réunions et au fur et à mesure, j'ai compris d'un côté, sur la forme, la peur qui a entraîné la colère des gens qui, du jour au lendemain, ont appris sur une planche, une cartographie, qu'ils allaient être expulsés de chez eux pour construire une route. Cela, je comprends tout à fait, des gens qui habitent, qui ont des terres agricoles qui leur permettent de vivre. Cela, il faut le comprendre et je le comprends parfaitement.

Je souhaitais aussi intervenir sur le fond. Le fond, c'est quoi ? Contrairement à ce qu'on dit, on n'a pas 600 mètres d'embouteillages sur Le Tampon. Je prends tous les jours la route Saint-Pierre – Le Tampon et l'embouteillage commence aujourd'hui à Mon Caprice. D'ici 2025, l'embouteillage commencera à Saint-Pierre. Là-dessus, il faut arrêter de dire des bêtises.

Deuxièmement, ce qu'il faut bien comprendre aussi, c'est l'enjeu économique de la route. D'un côté, on crie parce qu'on n'a pas assez de travail pour nos enfants, on crie parce qu'il y a trop de chômage à la Réunion. Il faut bien savoir ce qu'est un enjeu économique. C'est qu'une route comme celle-ci ne va pas créer de l'emploi directement, mais elle va créer peut-être de l'emploi indirectement. Je n'ai pas dit que j'étais pour les tracés.

Manifestations de la salle.

... Non, je n'ai pas dit que j'étais pour les tracés. Attendez.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Il a le droit d'avoir un point de vue quand même.

Tu savais ce que tu allais déclencher.

Emmanuel DOULOUMA, fonctionnaire

... S'il vous plaît, je vous ai écoutés. D'accord ?

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Vous avez le droit de ne pas être d'accord avec lui, mais il a le droit de parler.

Emmanuel DOULOUMA, fonctionnaire [intervention en créole]

Bien sûr. Mais madame vous criez là. Mais travaillez-vous ? Y a-t-il des gens ici qui n'ont pas d'enfants et qui ne travaillent pas ? Levez la main ceux qui n'ont pas d'enfants et qui ne travaillent pas ?

Qu'est-ce qui crée l'emploi ?

Manifestations de la salle.

Ce sont les entreprises. Ce sont les entreprises, Madame.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Madame, vous pourrez parler après, vous allez pouvoir répondre. Vas-y, finis ton propos.

Emmanuel DOULOUMA, fonctionnaire

Je ne vois pas la route, je vois l'intérêt économique du Tampon. L'intérêt économique du Tampon, c'est quoi ? Je vous donne un exemple, Monsieur. Aujourd'hui, la commune de Saint-Pierre compte à elle seule cinq zones d'activité pour le même nombre d'habitants presque que Le Tampon. Combien de centres commerciaux avez-vous sur Le Tampon ? Un seul. D'accord. Où est située la zone d'activité du Tampon ? À Trois Mares. Elle est excentrée par rapport à l'axe principal. Quand on regarde les autres villes, Madame, Saint-Pierre, où sont les zones d'activité ? À Saint-Louis, où sont les zones d'activité ? Monsieur parlait du Port, mais il ne faut pas oublier une chose, Monsieur, la zone d'activité du Port est une zone exceptionnelle tout simplement parce qu'elle réunit les grands groupes qui se trouvent à proximité du port pour l'exportation. C'est normal qu'on ne trouve pas seulement des gens du Port qui travaillent dans ces zones d'activité. Si, si. Il faut le dire.

Manifestations de la salle.

Il faut le dire. J'habite à Trois Mares.

... Hein ? Je suis fonctionnaire, Madame.

Huées.

... Je travaille à la mairie de Saint-Pierre. Je n'ai pas honte de le dire.

... Hein ? Passer par qui, Madame ? Par un concours où il y a 3 000...

... Licence d'administration publique, Madame. Je vous réponds. J'ai passé un concours. 3 500 personnes. Je l'ai reçu. D'accord ? Après, c'est ma vie.

Manifestations de la salle.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Laissez-le finir, s'il vous plaît.

Emmanuel DOULOUMA, fonctionnaire

Madame, licence ! Licence à Clermont-Ferrand. Qui a payé ma licence ? Didier ROBERT ? Non. Alors, il faut arrêter. Ma licence, je l'ai passée à Clermont-Ferrand.

... Ce que je veux dire, et je vais finir mon propos là-dessus, l'activité économique et structurante du Tampon dépend de cette colonne vertébrale qui est une route, mais peut-être pas celle que vous proposez, pas celle que la Région propose, mais peut-être seulement une contournante qui soit négociée avec l'ensemble des personnes. On pose le fond du problème. Je ne le pose pas sur la forme. Sur la forme, j'ai compris la détresse des gens. Je dis le fond.

... Monsieur... pas concerné... Combien de personnes ont participé au débat public ? 1 400 personnes. Combien cela représente-t-il sur la totalité des gens de Saint-Pierre et du Tampon ? Cela représente combien ?

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Merci. Passe le micro à ton collègue.

Manifestations de la salle.

... Il a le droit de parler, excusez-moi.

... Merci.

Antoine FONTAINE, citoyen [intervention en créole]

S'il vous plait.

... Il fallait bien quelqu'un d'accord avec le projet de la Région. Tu es d'accord ? Les politiques n'ont pas eu le courage de venir ici, mais ils envoient deux, ou trois émissaires.

Monsieur, ce ne sont pas les entreprises qui créent de l'emploi, c'est la conjoncture économique qui crée de l'emploi. C'est la demande. C'est nos achats à nous, qui allons consommer dans les entreprises. C'est cela qui crée de l'emploi. Une entreprise par elle-même ne crée pas de l'emploi toute seule. Je voulais dire cela aussi déjà, d'une part.

Enfin, Monsieur a le droit de dire que l'avenir, c'est du béton et du goudron. Il a le droit de le dire. Il a dit : l'avenir, c'est du goudron et du béton. Bref.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Et vous, votre point de vue ?

Antoine FONTAINE, citoyen [intervention en créole]

Je voulais venir à ce que je souhaitais dire à la Commission nationale du débat public. Il faut savoir quand même que les projets de ce type-là ont des procédures obligatoires, qui, soi-disant, donnent la possibilité au public, c'est-à-dire à nous, de participer, de donner notre avis. On voit bien ce qu'a donné ce débat public. Même si vous n'êtes pas responsables de cette situation, c'était une belle mascarade. En tout cas, vous remettez un rapport. On a évoqué lors de la dernière réunion au théâtre Luc Donat le fait que la façon dont s'était déroulé ce débat public, ils ne pouvaient pas valider le projet de la Région. On ne revoit plus cela aujourd'hui dans ce que vous dites. C'est clair qu'avec les réunions qu'il y a eu, en tout cas l'interruption des réunions, on ne peut pas dire qu'il y ait eu un débat public autour de ce projet, parce que derrière tout cela, ce n'est pas fini. On sait à quelle sauce on va être mangé. On a dit : dans deux ans, c'est le projet de variante à l'Est là-bas. Je sais déjà ce qui va arriver. La première question est : qu'est-ce qu'on fait pendant ce temps-là ?

Ensuite, il faudrait rappeler, la Commission du débat public nous l'a dit elle-même, elle n'a pas organisé cela pour la (nouvelle) route sur le littoral. Il n'y a pas eu de débat public comme celui-ci. La Commission nationale du débat public a dit que les enquêtes publiques suffisaient.

Là déjà, vous vous plaignez du fait que les gens n'étaient pas informés, mais vous savez ce qu'est une enquête publique ?

On met un petit panneau sous le feu devant votre voiture pour dire qu'il y a une enquête publique sur un projet où on va vous exproprier. On passe devant, on ne le voit même pas.

Quand même, j'aimerais bien que la Commission nous réponde sur cette question : oui ou non, est-ce qu'on valide la procédure de participation du public sur ce projet de route des Géraniums ? À mon sens, ils ne devraient pas valider quelque chose comme cela.

La deuxième chose, c'est de nous dire ce qu'on fait pendant ce temps-là, pendant les deux ans, comment on s'organise. Merci.

Applaudissements

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Merci. Dans votre question, il y a un bout pour nous et nous allons répondre, et il y a un bout pour les autres et c'est aux autres de répondre.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Sur la nouvelle route du Littoral, tout à l'heure, j'ai présenté le débat « tram-train ». Avec le débat « tram-train », il y avait un débat sur une liaison rapide sécurisée. Lorsque la nouvelle route du Littoral a été conçue, la Commission nationale a été saisie par le maître d'ouvrage et elle a considéré que le débat qui avait eu lieu au titre du « tram-train » et de la liaison sécurisée valait pour la nouvelle route du Littoral. On peut donc considérer que la nouvelle route du Littoral a fait l'objet d'un débat public.

Maintenant, sur la validité du débat, nous allons aller au bout, nous allons rendre notre rapport, nous allons le publier avant le 3 juillet. Après, cela va dépendre de la Région, de ce que va faire la Région. Est-ce qu'elle prendra sa décision dans les formes ou pas ? Je ne peux pas vous répondre à sa place. Il faut donc attendre cette étape-là pour savoir ce qu'il en est.

Monsieur MARVILLIER a posé une question. Je vous invite à aller la lire sur le site du débat. Nous avons donné une réponse circonstanciée sur cet aspect. Nous sommes dans un état de droit et les décisions de l'autorité administrative sont sujettes à la censure du juge administratif. Voilà ce que je peux vous dire. On n'a pas vraiment de précédent sur un cas comme celui-ci.

Jean SAINT-AGNUR, commercial [intervention en créole]

Bonsoir. Je suis habitant de la Ravine des Cabris. Donc, je suis concerné aussi par le tracé de la route des Géraniums. Ce que j'ai à dire, c'est que chaque fois qu'il y a un projet à la Réunion, c'est toujours autour de la même chose : touristique, circulation et espèces animales. Cela revient tout le temps. Il y a un truc que je voudrais vraiment que vous me disiez, les Créoles aussi ici, ceux qui ont la chance de voyager ou de partir un peu à l'étranger, quand on rencontre des étrangers, américains, chinois ou quelconques, quand ils nous demandent d'où on vient, on dit « La Réunion », ils disent « C'est où ? ». Ils ne connaissent pas la Réunion. Pourtant, la Région a déjà dépensé des millions d'euros, énormément. Je ne sais pas, comment est-ce qu'ils communiquent ? En vol d'oiseaux ? Ils miment ? Un Chinois ou à un Américain, qu'est-ce qu'il en a à « foutre » du Piton de la Fournaise. Franchement. Il est millionnaire, il n'en a rien à « foutre » du Piton de la Fournaise. Ce que nous voulons, nous, c'est préserver notre environnement réunionnais. Nous avons grandi là, nos enfants et nos petits-enfants...

Applaudissements

Il y avait un homme, qui s'appelait Paul VERGES. Il voulait faire la Maison de la Civilisation, raconter un peu notre histoire, notre passé. S'il y a des enfants là, je suis sûr que si on parle un peu de la culture créole, vraiment la base, ils ne peuvent pas dire. Ils ne peuvent rien dire. C'est dommage. Quand on voit qu'on veut encore une fois terrasser, balayer, enlever des Réunionnais, des espèces animales ou quoi que ce soit sur notre territoire, c'est quand même dommage.

Pareil, ils nous parlent de fluidité de la circulation. Après, vous allez me dire le contraire. Peut-être que moi aussi, je me trompe, peut-être que je vis dans un monde où il n'y a que moi qui vois. À la Réunion, tout ce qui est créé, c'est autour des voitures. Tout est autour des voitures ! Les crédits, les maisons de crédits, les financements. Tout est fait pour consommer. À la Réunion, on n'a pas besoin de touristes, on consomme assez. On surconsomme ici, à la Réunion. On surconsomme ! Combien de Réunionnais sont-ils endettés aujourd'hui ? Panneau publicité, en haut. Quand arrive le 3, le 4 du mois, la boîte aux lettres est pleine, il n'y a que de la pub, Jumbo, Carrefour, partout.

Il faut que l'on se précipite, que l'on vide les magasins : on est comme des brebis. On nous dit d'y aller alors on y va. Après, il n'y a plus besoin de nous le dire, nous y allons tous seuls. Il faut aussi

que l'on prenne une décision : que voulons-nous faire de nous demain ? Parce que le changement que nous avons aujourd'hui, nous sommes en train de le payer. Regardez nos jeunes sur Facebook aujourd'hui : certains se droguent. Aujourd'hui, les jeunes Réunionnais deviennent des camés. C'est grave, c'est grave. Et vous nous parlez de routes ? De touristes ? De fluidifier la circulation ? de préserver les animaux ? Combien d'animaux ont déjà disparu ? Des plantes endémiques que l'on ne connaît plus ? Un enfant ne sait même plus ce qu'est un « trompe-la-mort », « in pié zindigo ». C'est désolant de dire cela aujourd'hui. Je pensais qu'en tant que Réunionnais, nous pourrions voir plus loin et pour nous surtout. Regardez les pays qui sont proches, les pays d'outre-mer, les Antilles. Quand ils veulent quelque chose, c'est un bras de fer. Pas un bras de fer dans lequel on achète une personne en lui donnant une maison pour qu'il abandonne tout. Il faut que l'on soit soudé. Aujourd'hui, je veux bien faire partie d'un mouvement, s'il y a un site, quelque chose qui se passe, je suis partant. Mais c'est pour bouger vraiment, pour faire quelque chose de concret et non pour parler dans le vide.

Aujourd'hui, on a la chance d'avoir des gens qui prennent de leur temps, qui viennent nous écouter, qui nous rapporte un peu ce qui été fait. C'est la première réunion à laquelle je participe, et je suis très content. Il y a des gens qui ont dit des choses super intéressantes, comme d'autres, peut-être pas, le monsieur là-haut, mais après, il défend ses idées. C'est cela, la démocratie.

Même si ce qu'il dit n'est pas bon, on est obligé d'écouter. Peut-être que dans ce qui est mauvais, il y a ce qui est bon aussi. Nous n'avons pas le choix, c'est comme ça, il faut faire avec. Mais ce que je dis aujourd'hui, c'est surtout pour les Créoles. Que ce soit le Cafre, le Yab, le Malbar, nous tous. Nous devons préserver la Réunion, parce que l'on n'aura plus rien. Si nous n'avons plus rien, qu'auront nos enfants ? Qu'est-ce qu'ils auront ? Merci.

Jean-Jacques CHANE PINE, retraité [intervention en créole]

Je ne suis pas contre la CNDP, mais là, j'ai vu que le projet était en 2010. Nous avons su que notre terrain était exproprié par la Région en 2013, à la mort de mon père. On a pris 2 500 mètres carrés sur notre terrain. On ne peut même pas construire ni donner à nos enfants. Là, on a vu. Comme je disais, avant on pouvait faire la contournante du Tampon jusqu'à Dassy ; on ne l'a pas fait. Il y a d'autres chemins qu'on peut faire.

Le Président de la Région vient de partir en Chine. Il a vu en Chine comment on passe sur les villes, il n'y a pas eu besoin de détruire quelqu'un. Je pense qu'il doit voir, qu'il doit savoir. Là, il veut faire venir des touristes chinois, c'est la même chose. Ils vont venir et quand ils vont voir comment c'est ici, ils vont dire : « bandes de crétins, vous ne pouvez pas rouler, dans votre pays ». Quand vous voyez qu'en Chine, les autoroutes passent dans les villes et il y a autant d'embouteillages... J'ai une anecdote : à Shanghai, il y a plus de voitures que de voitures qui roulent, car là-bas, la plaque d'immatriculation coûte plus cher que la voiture. Et ici, comme le monsieur qui vient de dire, il y a des crédits pour l'achat d'une voiture, d'une moto. Un autre vous dira qu'il paye l'assurance avec des échéances. La Région veut se remplir les poches, elle. La dernière fois, elle a augmenté de 6 centimes, car elle avait besoin d'argent pour la nouvelle route du littoral, et elle ne sait même pas si elle pourra terminer cette route. C'est comme la députée de la 3ème circonscription : qu'a-t-elle dit ? Qu'elle voterait toutes les lois de Macron. C'est pareil, elle dit qu'elle ne connaissait pas le projet de route : avec qui était-elle ? Pas avec Thien Ah Koon. Elle n'était pas avec Berne ou Vlody ? Elle était avec le président de la Région. Moi je dis qu'au lieu de faire la Route des Tamarins [Géraniums, NDLR], pourquoi ne pas faire 2 à 3 ponts pour desservir tous les habitants ?

Sonia LEBRETON [intervention en créole]

Bonsoir. Sonia LEBRETON, fonctionnaire. Je reviens un peu sur les propos du monsieur de tout à l'heure. Je viens de mettre 25 ans de crédit sur mon dos et il y a une 4 voies qui passe devant ma porte. Mais bon, ce n'est pas grave, c'est mon problème. À moi de me « démerder », il ne fallait pas faire.

En fait, l'ennui, c'est que le débat se focalise sur la circulation, sur le tourisme, sauf que souvent, dans le document de la Région, on parle de structurer économiquement un tripôle Saint-Pierre – Tampon – Saint-Louis, voire même relier l'Entre-Deux. Mais les routes ne construisent pas l'aspect financier. En France, les politiques de villes nouvelles qui étaient le long des grands axes routiers ont été un véritable fiasco. Je ne vois donc pas pourquoi cela fonctionnerait ici dans le Sud de l'île, d'une part.

D'autre part, Nathalie BASSIRE disait qu'elle ne comprenait pas pourquoi 300 mètres prévus de tracés au lieu de 30 pour des 4 voies. C'est écrit qu'ils veulent développer des modes de transport doux.

Où a-t-on vu un Créole laisser sa voiture pour aller faire le tour de l'île et se promener avec les réseaux routiers d'aujourd'hui ?

Je pense qu'il y a une vision de la Région qui nous dépasse, qu'il est en train de jouer à l'apprenti sorcier avec l'aménagement du territoire. Est-ce qu'il n'y aurait pas un projet de bi-départementalisation quelque part s'il arrive à structurer le Sud ?

Je vais mettre le feu aux poudres. Peut-être que je n'ai rien compris, mais dernièrement, Monsieur THIEN AH KOON a inauguré une nouvelle gare routière. Il a posé la première pierre de la gare routière. Où ? À l'Ouest. Pourquoi ? Cela, je ne sais pas pour l'instant. Cette gare routière reprend exactement les mêmes propos que dans le document d'accompagnement : mode de transport doux qui sera connecté avec un réseau de bus intercommunaux, un parking gardé. Est-ce qu'il n'est pas en train de nous tourner « nous tourner carry en dessous du riz » ?

Laurence PADRE, fonctionnaire

Bonsoir. Laurence PADRE, fonctionnaire, et fonctionnaire grâce à un parent qui a travaillé très dur pour lui offrir un petit bout de terrain. Je conçois tout à fait que Monsieur ait donné son avis. En effet, il faut trouver des solutions pour désengorger, pour que tout le monde ne se retrouve pas dans les embouteillages. Il faut penser un peu à tout le monde. Mais ce n'est pas parce qu'il faut trouver des solutions pour les autres qu'il faut oublier ceux qui se sont battus pour avoir un petit bout de terrain, un petit bout de terrain sur le Bois Court qui m'a permis d'en acquérir un autre au Dix-septième. Aujourd'hui, un des tracés me concerne au Dix-septième et au Bois Court. Donc, en gros, je n'ai plus rien. Cela, ce n'est pas grave. Je travaille, j'irai dans une cage à lapins, ce n'est pas un problème.

Je voulais me focaliser un petit peu sur le tourisme. Quand on parle d'une route pour que les touristes accèdent au volcan rapidement, nous, Réunionnais, nous, Sudistes, est-ce nous ne voyageons pas ? Est-ce que nous ne sommes pas partis sur des paquebots ? Est-ce que, quand nous allons visiter des îles, nous ne faisons pas des visites touristiques de deux heures, quatre heures ? Nous attendons comme le tout le monde, nous prenons notre bus. Nous allons voir la visite prévue, mais nous patientons. Aujourd'hui, on nous demande de laisser nos terres pour que les gens, les touristes ne patientent plus. C'est le comble !

Applaudissements

Je voulais dire que nous, Réunionnais, nous ne sommes pas « couillons ». Nous voyageons, nous nous ouvrons sur le monde, nous voyons comment c'est fait ailleurs. Ailleurs, on ne fait pas des camemberts avec les îles. On ne trace pas de grandes routes. On va justement voir ce qui est précieux, comment les gens ont vécu, et prendre. On a besoin de voir. Aujourd'hui, personne ne veut plus voir comment nous faisons, comment nous avons vécu, voir notre patrimoine. Il faut qu'on se modélise sur... Je ne sais pas qui a décidé que le Créole devait sortir de son petit pied à terre et aller dans une cage. Qui a décidé de ça ? Nous, il faut que nous nous adaptions, mais personne ne veut s'adapter à nous. Voilà.

Magalie LEVENEUR

Bonsoir. Magalie, du Tampon. J'aurais beaucoup de choses à dire, mais je ne vais pas le faire parce que me connaissant, vu que c'est un sujet qui me touche énormément, je vais me mettre à pleurer. Donc, je vais faire une petite exception, je vais passer le micro à ma fille de dix ans qui aimerait dire son ressenti pour montrer à la Région à quel point ils sont en train de toucher les familles réunionnaises.

Oui, même s'ils n'en ont rien à « foutre », mais j'estime qu'elle a quand même le droit de s'exprimer vu qu'elle s'est mise à pleurer en nous entendant parler. Elle m'a demandé si elle pouvait s'exprimer. C'est pour cela que je vais lui passer ce soir.

Applaudissements

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Bien sûr.

Maelys LEVENEUR

Bonsoir. Moi, c'est Maelys. Pour ma part, personnellement, mes parents ont construit notre maison quand j'étais encore dans le ventre de ma maman. Aujourd'hui, dire qu'on va la détruire : j'ai tous mes souvenirs. C'est là-bas que j'habite. C'est ma maison. Si on la détruit, on détruirait une partie de moi en même temps. Cela fait un mois que je vois mon papa qui pleure parce qu'il se dit qu'il a travaillé à fond pour rien. Il s'est mis à fond pour ses enfants et au final, dire qu'on va la détruire comme cela, du jour au lendemain.

Applaudissements

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Maelys.

Murielle LEBON, agricultrice [intervention en créole]

Bonsoir à tous. Murielle LEBON, jeune agricultrice sur Le Tampon. Je m'explique, je suis en pleine démarche de jeune agricultrice. J'ai une petite surface agricole, ce que j'ai n'est pas énorme. Je suis en train de me battre avec « les gros zozos » pour avoir un petit morceau de terrain pour travailler. Et que me dit-on ? Que je fais partie des 2 tracés. Quand j'ai vu cela, j'avais eu envie de vomir. Je me dis que je suis en train de me battre. Le monsieur là-haut a dit qu'il était fonctionnaire, moi je ne suis pas fonctionnaire, je suis agricultrice et je ne touche pas encore mon revenu d'agricultrice. Vous êtes en train de discuter, vous ne m'entendez pas. Ce n'est pas grave. Aujourd'hui, nous sommes tous là, je suis revenue à la séance de clôture car il fallait que je sois présente. Comme je l'ai dit à la dernière réunion, M. Didier Robert, je ne vous laisserai pas faire, je vous donne une grosse boîte de conserve vide. Je précise bien : une grosse boîte de conserve vide. Ce n'est pas normal qu'ils viennent détruire et faire des choses comme ça sur nos terres. Moi, j'ai 3 enfants et je ne me laisserai pas faire. J'ai encore la petite maison où je suis née, où l'on m'a coupé le cordon ombilical au Tampon. Je crois que je ne me laisserai pas faire et que je ne serai pas la seule à me bagarrer pour cela, parce que ce n'est pas possible.

Applaudissements

Cendrine LANDON, éducatrice spécialisée

Bonsoir. Moi, c'est Cendrine. J'habite au Petit Tampon. Je voulais parler de la situation actuelle. On vient de passer plusieurs cyclones. On constate qu'il y a quand même un gros manque d'entretien sur les routes actuellement. Vous êtes d'accord avec moi ? Il y a un gros problème d'évaluation d'eaux pluviales. Au niveau du Tampon, il n'y a pas longtemps, ils ont fait un prolongement au niveau du lycée. Je ne sais si vous avez vu, vers Trois Mares, c'est une catastrophe.

Il faut bien faire la différence entre les routes départementales et les routes communales. On ne va pas faire de la désinformation pour faire peur aux gens. Il y a des gens qui sont venus me voir dans mon quartier en disant : Didier et Nathalie volent mon terrain. C'est complètement faux. C'est n'importe quoi.

... Madame, je vous ai écoutée. Merci.

C'est complètement faux. Je ne vois pas pourquoi on fait peur aux gens. Je viens de voir une petite fille. Je suis éducatrice spécialisée de formation. Quand je vois cela, je suis effarée. Effarée ! Effarée de voir cela.

Au niveau de la route de Bérive, il y a des choses à faire. C'est une route départementale.

... Mais alors, Madame ? Vous êtes avec Monsieur Antoine, et alors ? Ce n'est pas grave. On a le droit d'avoir des idées. On a le droit d'avoir des valeurs.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Dis ton point de vue, Madame.

Cendrine LANDON, éducatrice spécialisée

Sans problème. Et tout cas, je suis bien contente d'être là ce soir pour bien voir comment les gens peuvent être... La facilité avec laquelle on peut manipuler. Il y a des documents qui se trimbalent derrière, pour donner des idées aux gens, pour pouvoir parler. En tout cas, je vous remercie de m'avoir donné la parole et je vous souhaite une bonne soirée.

Olivier TURPIN [intervention en créole]

Aujourd'hui, nous avons la parole, mais il n'y a personne pour nous écouter, mis à part ces messieurs.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Nous enregistrons.

Olivier TURPIN

La Région n'est pas là. La municipalité n'est pas là. Demain, si le projet est validé, il ne faudra pas s'étonner que nous soyons dans les rues. Il ne faudra pas s'étonner.

Applaudissements

À mettre en gras dans le dossier s'il vous plaît qu'il n'y a personne pour nous écouter, mis à part vous, bien sûr. La municipalité n'est pas là. La Région n'est pas là. Donc, personne ne nous écoute. Donc, si demain nous sommes dans la rue en train de manifester, on va dit « Oh là là, pourquoi ils sont dans la rue ? » Parce qu'il n'y avait personne pour nous écouter. On parle, on ne nous écoute pas, on va crier.

Dorianne SERI [intervention en créole]

Je m'appelle Dorianne SERI. J'habite 34 rue du Coin Tranquille. Cela vous évitera d'aller chercher mon adresse si vous avez quelque chose à faire. Ici, il faut toujours se méfier.

Je suis fonctionnaire retraitée. J'ai travaillé de mes 19 ans jusqu'à mes 52 ans. Oui, j'ai pris ma retraite à 52 ans puisque j'ai trois enfants. Mais quand les projets de loi de retraite ont changé, j'ai préféré partir sinon je perdais trop. J'ai trois enfants. J'ai payé ma maison pendant 15 ans. Je voulais laisser à mes enfants un petit quelque chose et j'ai un petit projet pour ma fille sur le terrain, que je ne risque pas de pouvoir faire parce que la situation étant ce qu'elle est, je ne sais pas « à quelle carry je vais être mangée ».

...Oui, je suis fonctionnaire, mais j'ai travaillé. J'ai un tas d'enfants qui peuvent dire que j'ai travaillé. Oui j'ai eu ta sœur, maintenant je sais comment tu t'appelles, j'ai eu ta sœur.

...Je voudrais dire plusieurs petites choses.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Oui. La première.

Dorianne SERI [intervention en créole]

La première, Monsieur PAVARD, vous avez parlé de la route du Littoral, du débat qui avait été lancé pour le « tram-train » et tout cela. Nous nous sommes fait bien « entuber », passez-moi le mot, mais c'est exactement cela. On s'est fait entuber, pourquoi ? Parce que le projet de tram-train avait été lancé par un vieux monsieur, visionnaire, qui savait très bien ce qu'il aurait fallu faire pour la Réunion. Monsieur BERNE, je crois que vous étiez avec ce vieux monsieur pendant très longtemps. Je ne citerai pas de nom. Vous suivez un peu la politique ? Moi, j'ai arrêté, mais à l'époque, je suivais. On s'est arrangé pour lui planter un poignard dans le dos de ce vieux monsieur par des alliances politiques pour faire passer un ici, pour faire passer un autre là-bas.

Je crois qu'il s'appelle « Président », je n'aime pas trop le mot « président » pour toute chose.

... Le secrétaire général du parti – quel parti ? Je ne sais plus – a voulu placer une personne par ci, une personne par là.

Couler cet homme, pour que de l'autre côté, quelqu'un puisse obtenir des choses et un autre, par ici, aura aussi. Voilà la situation de la nouvelle route du littoral. Cette quantité de choses qui est en train de bien nous endetter comme cela n'est pas possible.... Cela, c'est une chose.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Deuxième chose.

Dorianne SERI [intervention en créole]

Deuxième chose. Attends, il faut que je mette de l'ordre dans mon esprit, dans mes idées.

La nouvelle route du littoral, dont j'ai déjà parlée. M. Vergès, que tout le monde s'est amusé à couler pendant longtemps, parce que c'était un communiste indépendantiste, en fait, c'était de l'autonomie.

Je peux placer un mot sur l'autonomie ? Personne n'a compris que l'autonomie c'était la régionalisation, parce que tous ne suivaient pas la politique. A l'époque, quand il voulait cela, c'est tout simplement ce que l'on nous a donné aujourd'hui. Alors si vous ne comprenez pas encore cela... Aujourd'hui, ils sont encore en train de faire de l'argent sur notre dos, pour acheter des hôtels aux Seychelles (vous pouvez dire que c'est moi qui ai dit ça), pour acheter bientôt peut-être des hôtels en Chine, pour faire rentrer les produits par ci, par là. Oui Monsieur Berne, je n'ai pas changé.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Le deuxième point, Madame.

Dorianne SERI [intervention en créole]

Le deuxième point, c'était : la voiture, la voiture, la voiture. Je remonte un peu plus loin que la Route du Littoral avec Monsieur Vergès. Je remonte à quand on a fait la première route du littoral sous la falaise. Il y avait trois projets. Trois projets ! On était encore en francs CFA à l'époque. L'un coûtait x, l'autre coûtait x+5, l'autre coûtait x+10. Le x+10 aurait été un projet définitif. Mon papa m'a raconté tout cela. Il faisait de la politique aussi.

Donc le projet x+10 a été retenu. Et on a dit « mais vous êtes fous ».

... « Mais voyons, Monsieur SERI, il ne peut pas faire cela. Il ne gagnera pas assez d'argent dessus ». Les voitures, c'est cela l'avenir ! Des grosses sociétés de la Réunion ! C'est cela l'avenir !

Ils ont descendu le projet qui était le plus cher. C'était un renforcement un peu comme le tunnel du Mont Cenis et le tunnel du Mont Blanc, c'est-à-dire renforcer pour que les voitures puissent passer. Cela, c'était la première chose. Donc on a cassé ce projet-là tout simplement pour grossir l'argent que les importateurs de voitures... Monsieur Caillé à l'époque – je cite, je n'ai pas peur – Monsieur Ford, c'était qui ? Non, ce n'était pas Foucques à l'époque. Ford c'était Monsieur... Ce n'est pas grave. Donc, tous ces gros importateurs se « foutaient » de l'argent dans les poches sur le dos de tous. Qui n'a pas de voitures ici ? Tout le monde a une voiture, ici. On n'a pas d'autre solution. Ah, on n'avait pas d'autre solution. Je crois qu'un jour, Monsieur BERNE, si je me rappelle bien, un débat, il y a des années de cela, avait dit qu'il fallait développer le transport en commun. Ah oui, mais mon Dieu, je suis désolée, il ne fallait pas écouter parce que c'était un communiste et que le communisme était pour l'indépendance de la Réunion ! On n'a jamais compris que le communisme de l'époque était pour le développement de la Réunion. Qui nous a amené dans toute cette « merde » dans laquelle nous sommes aujourd'hui ? Si tous ceux qui étaient opposés justement à ces communistes qui voyaient plus loin que le bout de notre propre nez. Voilà.

Applaudissements

Victor TEVANE [intervention en créole]

Bonsoir. Je m'appelle Victor, j'habite à Ste Suzanne et j'ai un morceau de terre au 27ème. Je vous écoute depuis 2h, le débat est intéressant. Heureusement que le cousin m'a dit de venir ce soir, je n'aurais rien su. Le CNDP c'est bien mais la commission qui est en face de nous, nous a beaucoup trompés car sans le CNDP, le projet ne peut pas se faire. La mise en place de cette commission est la première pierre du projet et beaucoup de personnes ont été abusées, on les a trompées car on ne nous a pas dit la vérité. On nous a dit de venir, on présente un projet mais ce qui est important aujourd'hui c'est ce débat. Et là où l'on nous trompe, ils sont bien gentils en face, ils nous écoutent. On nous a bien dit que la Région n'a rien à faire de nous. Ils vont donner leur avis mais je ne crois même pas que cela sera pris en compte. Et quelqu'un a dit tout à l'heure que dans un des débats, ils ne sont pas venus car la Région leur a dit de ne pas venir. Donc une bonne manipulation de la Région. Je pense que c'est la Préfecture qui vous nomme avec peut être des gens de la Région. Mais ce débat, c'est nous même indirectement qui avons mis la première pierre. Et voilà où l'on en est. On est en train de se bagarrer, c'est vrai ce que l'on dit là. Moi aussi ma parcelle est concernée. Que veut-on faire ? Aujourd'hui, on parle de touristes qui visitent le volcan. Je propose quelque chose, peut être que je suis crétin. Allons faire un port là-haut pour que le paquebot puisse arriver directement. Je ne sais pas, allons faire quelque chose. Au moins là le touriste n'aura plus d'embouteillages et de son bateau il verra le volcan après il redescend... Enfin, je ne sais pas, ce serait une idée. Je vais faire rapide, ce que je veux dire ce soir c'est qu'il y a beaucoup de personnes dans cette salle qui sont impliquées dans cette affaire. J'ai été au courant de cette réunion par mon cousin. Allons créer une association car ce débat doit être rattaché au projet. Donc, si nous ne sommes pas solidaires, si nous ne nous aidons pas les uns les autres, on n'a pas besoin de casser et briser. Mais si on a des groupes et que l'on arrive à amener le débat à tous, c'est-à-dire que si

chacun nous ramenons 10 autres, imaginez-vous le nombre de personnes qu'il y aurait sur le circuit (de débats) que vous avez fait. Une question se pose aujourd'hui. Dans la commission de ce soir, il n'y a ni la Région, ni le bureau d'études. Les personnes qui ont fait des études et qui ont proposé les 3 tracés, pourquoi ne sont-ils pas là ? Il y en a un... Au début, ils étaient là mais quand ils ont vu que cela devenait trop chaud, ils sont sortis. Il faut qu'ils nous expliquent pourquoi avoir choisi des itinéraires où il y a plus d'habitations, où il y a de la valeur, des terrains, de la valeur ajoutée, du futur. On a créé une maison du volcan là-haut, je pense qu'il y a une valeur ajoutée autour ce musée et aujourd'hui, on ne peut pas dénigrer la valeur de notre terrain. On est directement concerné, nos terrains ont de la valeur et aujourd'hui, on nous dit que la valeur est à 3 euros le m². Mais Monsieur je suis désolé, aujourd'hui ce n'est plus 3 euros le m², vous êtes dans un monde virtuel, on n'est plus en CFA. Il faut peut-être arrêter.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Juste une précision pour répondre à Monsieur. Le premier point, vous avez raison quand vous dites que le projet ne peut pas se faire s'il n'y a pas le débat. Le débat est prévu par la loi dans ce genre de projets. Effectivement, la Région a saisi la Commission nationale dans cet esprit-là. C'est le premier point.

Deuxième point, nous n'avons rien à voir avec la préfecture et nous sommes indépendants du maître d'ouvrage, de la Région. La preuve, c'est que nous sommes là pour vous écouter et eux ne sont pas là. Si nous étions en partie liés, évidemment, nous ne serions pas là.

Monsieur l'Océan indien [intervention en créole]

Bonsoir tout le monde. Désolé, je suis arrivé en retard et j'ai pris votre place. Moi, c'est Monsieur l'Océan indien. J'habite l'île de la Réunion. Nous sommes un grain de sable sur la terre, mais nous allons entrer dans vos rouages. Parce que si vous êtes là aujourd'hui, la Région, ou peu importe qui votent les lois, c'est nous qui vous avons mis en place. Là ce que vous êtes en train de faire, c'est aiguïser la hache qui coupera le gros bois. Continuez à alimenter ce genre d'idées et ne vous étonnez pas si elle vous blesse après ? Madame a parlé de communisme, la couleur est rouge, vous voulez du sang, ça saignera. Autre chose, je suis un tout petit, un grain de sable, j'ai des projets, j'ai un enfant. Si mes ancêtres, mes parents, m'ont dit qu'il fallait se battre pour réussir, ce n'est pas vous qui allez m'en empêcher. Je vous mets au défi de me faire partir de mon terrain. Je me suis battu et je me battrai encore et j'espère que beaucoup d'entre vous suivront le mouvement.

...

Applaudissements

(Intervention hors micro) Autre chose, on n'a pas besoin de ça (le micro), si vous voulez vraiment entendre la parole du peuple dites aux principaux concernés de venir parler avec nous.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Laisse un autre parler, Madame. Vous avez parlé pendant longtemps.

Dominique BRET, retraitée [intervention en créole]

Je veux vous expliquer quelque chose.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Vous voulez dire votre nom ou non ?

Dominique BRET, retraitée [intervention en créole]

Oui, attendez, j'y viens. C'est ma façon de faire. J'ai écrit, car pour parler avec vous, j'ai été obligée d'écrire sur un papier. Il y a des lois au niveau international, les lois de Grenelle, au niveau national, des lois de l'environnement. Si on vous écoute et si les « décideurs » écoutaient un peu les lois, ces routes ne se feraient plus. Je vous ai préparé quelque chose en français bien entendu pour que l'on me comprenne.

Dominique BRET, née POTTIN et JEAMBLU du côté de ma mère. J'ai rajouté sur mon papier. Je suis éducatrice à la retraite. Donc, j'étais fonctionnaire. Je suis agricultrice en polyculture élevage, en agroécologie, avec une orientation en permaculture. Je suis aussi Présidente de l'Association « Le P'tit l'école la cour grand-mère Annette ». Nous regrettons fortement l'interruption des débats sur un projet qui continue, le refus de répondre au public. Le maître d'ouvrage prend-il la mesure de

ces personnes qui souffrent des conséquences catastrophiques qu'elles visualisent sur la route des Géraniums ?

Mon mari est concerné avec son bien propre ainsi que toute sa famille sur une partie du chemin où ils habitent, lui et sa famille. Il vit dans un village fortement urbanisé qui lui aussi est impacté. Quand je dis « fortement urbanisé », ce n'est pas du mitage de terrain. Ce n'est pas cela du tout.

Je parle au présent. Quand les ravages sur la santé sont déjà indéniables, stress, mise en parenthèses de notre vie quotidienne, avec des questions, comment reconstruire toute une vie la plupart du temps au prix du travail acharné de ses aïeux, ses ancêtres ? Les nombreuses familles impactées se chiffrent à plus de 4 500 sur les six tracés (comptage manuel fait par un collectif à partir de la carte de la Commission nationale du débat public). Pour le tracé rouge, plus de 2 774 familles sont menacées d'être expropriées. L'inquiétude grandit.

Où le maître d'ouvrage va-t-il trouver l'argent pour dédommager toutes ces familles ? Dans quelle poche il ira piocher ? N'a-t-il pas déjà beaucoup de mal avec la nouvelle route du Littoral ? Comment est-ce possible de projeter de détruire notre culture créole, notre habitat créole ? Comment peut-il projeter de couper en deux La Plaine de Saint-Pierre à La Plaine des Cafres, la plus longue de notre île, qui doit être protégée, avec une route de 35 mètres de large, ajoutés à cette route 300 mètres de réserves de large, et plus de 20 kilomètres de long ? Apparemment, c'est 25,8 kilomètres. Nous ne comprenons pas cette extermination massive des êtres vivants, de notre culture créole, de nos liens sociaux, de nos paysages, de notre environnement naturel.

Et pourtant, nous sommes en transition écologique et toutes nos actions sont tournées vers l'agroécologie dans notre association « Le P'tit l'école la cour grand-mère Annette », donc sur le travail d'un nouveau paradigme sociétal, un nouveau mode de vie pour cesser, entre autres, de multiplier les gaz à effet de serre qui dérèglent le climat. Nous avons des illustrations malheureuses de ces conséquences néfastes avec les pluies diluviennes de ce début d'année et Fakir qui se manifeste brutalement après la saison cyclonique.

Ce projet gargantuesque de la route des Géraniums est pour nous l'exemple même de ce qu'il ne faut surtout plus faire, la route des Géraniums, en mettant en œuvre des infrastructures routières qui sont inadaptées et qui le seront encore plus. La population augmente à grands pas, cela, on le sait, c'est sur toute la planète. Les terrains ne sont pas extensibles. Nous ne sommes pas sur un territoire continental, nous sommes sur un territoire insulaire. Quand il n'y aura plus de maisons, d'entreprises agricoles à détruire, où construire les routes ? Sur la mer ? Faire un métro comme les Mauriciens et après ? Bon nombre de personnes croient à tort que les super projets routiers, une œuvre architecturale inégalée, règlent le problème des embouteillages. Non ! Les routes créent le besoin du tout-voiture. Notre économie de marché est liée essentiellement sur une énergie fossile, le pétrole, devenu pourtant rare. D'autres pays ont développé le vélo, par exemple. Des solutions alternatives existent. En suivant la ligne conductrice de la transition écologique, le travail sur le nouveau paradigme sociétal, la nouvelle philosophie sociétale et travailler avec comme socle le fait de privilégier l'agroécologie, nous avons tous au fond de nous une idée de solutions alternatives. Mais il faut une volonté politique, une vraie volonté politique pour nous sortir de l'agrochimie et nous mener vers l'agroécologie, arriver à un système économique durable en cessant de répondre « embouteillage », réponse « tout voiture », « construire une route », « route des Géraniums » !

N'y a-t-il plus de respect pour l'humain et le naturel ? Jusqu'à même détruire un patrimoine historique et culturel, Notre-Dame-de-la-Salette du Pont d'Yves pour essayer de faire passer à toute force un projet qui est désuet au regard de notre société qui est en transition écologique.

Pour nous, ce projet est un projet continental et encore, eu égard à ces conséquences néfastes, je crois qu'on devrait aussi arrêter de faire des routes même sur la planète. Il n'est surtout pas un projet insulaire. Il est loin d'être un gros projet routier. C'est un projet qui menace directement nos vies, notre culture créole, notre capacité à nous nourrir. Avec la disparition de nos terrains agricoles, de la sécurité alimentaire, nous passerons à l'insalubrité alimentaire, à manger des poisons qui viennent d'ailleurs. Sans compter la destruction de notre environnement naturel à la Réunion.

C'est pour toutes ces raisons que nous nous opposons fermement au projet de route des Géraniums dans toute son intégralité.

Merci.

Applaudissements

Marie FONTAINE, retraitée [passage en créole]

Marie FONTAINE. Fonctionnaire à la retraite. J'ai repris une activité quand même parce que ce que je gagne n'était pas suffisant. Je suis peut-être vorace aussi, mais bon. Ma reprise de travail, c'était surtout pour pouvoir prendre des avocats, pour pouvoir aider et défendre notre aire de pique-nique chemin Volcan, qu'ils devaient enlever par le parc national aussi. Ce qui est bizarre, ce que je ne comprends pas, c'est que le parc national n'ait jamais été là pour défendre ce projet de route. C'est un problème.

Ensuite, dans toutes les réunions auxquelles j'ai participé, je n'ai jamais entendu parler de l'humain. J'entends toujours parler de l'argent, des routes. Jamais on ne parle de ce que vont devenir ces Créoles. Jamais je n'entends parler de cela !

Le problème, c'est que je crois que nous aussi, les Réunionnais – cela fait quand même sept ans, j'appelle, on allait nous enlever cela... Attention, je n'ai pas de terrain ! J'étais devant la Région pour prévenir les gens qu'ils vont mettre le SAR pour pouvoir geler leurs terrains. Après, ils ont mis aussi la zone rouge. Ils ont mis des associations pour faire semblant. Ces associations, ce sont des vendus pour la plupart ! Ils sont avec nos élus ! Et nous, les Réunionnais, si on ouvrait bien nos yeux, quand il y a des campagnes, si on regarde bien les papiers, c'était écrit dans les programmes. Ce n'est pas moi qui l'ai inventé, ce n'est pas moi qui l'ai écrit. Mais maintenant, nous, les Réunionnais, comme Monsieur l'a dit, c'est à nous de prendre notre destin en main. Quand on est dans notre maison, on sait bien faire notre ménage, on sait bien, s'il nous reste un centime, ne pas dépenser 20 centimes. Je crois que c'est à nous de ne plus faire confiance aux élus parce que, regarde l'histoire de Pau : toutes les maires en chemin pour empêcher les deux femelles ours.

La nôtre où est-elle ? On va juste voter ? L'un dit « ce n'est pas moi », l'autre dit « ce n'est pas moi non plus », « moi, j'y vais et je vote des lois ». le maire nous dit que « c'est le programme d'untel ». Mais jusqu'à quand serons-nous les abrutis de cette histoire ? Réfléchissez un peu, nous ne sommes plus des enfants. Maintenant, ceux qui veulent cette nouvelle route, et bien faites là sur votre tête, faites là dans la maison des élus. Ils sont bien logés eux. Et nous, où ira-t-on ? Moi, ne touche pas à ma maison. Mais je ne suis pas égoïste car quand je parle avec certaines personnes, elles me répondent que cela ne les concerne pas, c'est à Bérive. Mais nous sommes tous concernés par l'argent. Si on passe par Bérive ; la personne qui habite Bérive et qui n'est pas au courant, n'aura plus de maison. Si on fait dans les hauts, ce sera pareil. Si on prend les terres, que mangera-t-on s'il y a une guerre ? Il faut penser à cela, on mangera quoi ? Des touristes ? Nos élus s'enfuiront, croyez-moi, ils se sont installés un peu partout. Et quand vous voyez les petits « toutous », qui ne nous défendent aucunement, ah non !

Je crois qu'à un moment donné, c'est à nous de prendre nos responsabilités et de dire que nous sommes aussi capables que nos élus. Voilà ce que je voulais dire.

Philippe BERNE

Je vois qu'il y a de l'ambiance. J'ai assisté à plusieurs réunions organisées pour le débat public. Je dois dire qu'il ne faut pas confondre. Vous avez la maîtrise d'ouvrage qui est à la Région, qui est responsable de ce projet, et la Commission particulière. Je pense qu'il ne faut pas se tromper de cible.

Au cours des différentes réunions, je me suis exprimé sur mon opposition totale, que ce soit la variante Ouest où là, on passe en pleine zone urbaine, bien constituée, etc., et la partie Est aussi, qui est apparemment ce que veut faire Monsieur ROBERT. Il est en train de dire : « Non, maintenant, cela bouge trop. Donc, j'abandonne, je m'arrête, etc. ».

Au niveau de l'Est, il y a d'abord le problème de l'agriculture. On en a parlé, Monsieur PAVARD en a parlé tout à l'heure. En bas, c'est la canne, ensuite, c'est le maraichage, l'horticulture, en haut, l'élevage. En même temps, on parle de l'autonomie alimentaire. Comment va-t-on faire si on n'a plus de terres agricoles ? D'autre part, c'est vrai que cette partie Est va couper des ravines où là, il y a vraiment une faune et une flore endémiques très importantes. Je parle en connaissance de cause. Enfin, le danger, c'est quand on voit les propositions de Monsieur ROBERT sur la partie Est : on fait cette déviation et ensuite on fait des transversales pour arriver au Tampon. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que toutes ces zones-là seront urbanisées à terme avec des plus-values fantastiques pour je ne sais pas qui. Enfin, si vous regardez bien le tracé de cette déviation Est, vous verrez qu'elle ne passe dans aucune agglomération ou à proximité, que ce soit Petit Tampon, etc. Cela veut dire que 60 000 véhicules/jour viennent de Saint-Pierre, arrivent au Tampon, et 5 000 à

6 000 véhicules/jour passent au Col de Bellevue. Si vous faites la déviation Est, personne ne va l'emprunter. Cela veut dire que cela ne va servir strictement à rien.

Applaudissements

Je pense donc qu'on a toutes les raisons pour s'opposer. En plus – c'est dommage, je crois qu'il est parti – un intervenant a dit : est-ce qu'il n'y a pas d'autres priorités ? Les coûts sont entre 300 millions plus bas et 600 millions, mais est-ce qu'il n'y a pas d'autres priorités ? Surtout, à la Réunion, arrêtons avec le tout-automobile. On ne peut pas caresser dans le sens du poil le tout-automobile si on veut faire du déplacement en transport en commun. Or, que propose la Région actuellement ? C'est des bus, des bus, des bus, qui vont aller dans le même trafic que les véhicules individuels et donc, cela ne va rien régler. Il faut revenir sur le projet qui était celui du « tram-train » et à ce moment-là, quel que soit son nom – qu'on l'appelle autrement, je m'en fiche – on ne peut pas faire l'économie de cela.

Enfin, je pense qu'il faut bien comprendre pourquoi la Région, pourquoi Didier ROBERT a fait cette proposition. C'est une proposition qui est à l'échelle de 2035. À mon avis, il n'y avait pas une urgence. Par contre, il y a une urgence, c'est 2020, c'est les élections municipales. Madame BASSIRE et lui-même ont déjà pris position pour la route des Géranioms. Il s'est dit : « On va faire un débat public », je trouve que la commission locale a bien travaillé. Mais il s'aperçoit que ce débat public est un fiasco, que la population s'oppose, et à ce moment-là, il abandonne, et il dit : « Non, il faut que nous changions complètement notre fusil d'épaule ». Il revient sur la rocade, mais là, il se moque un peu des gens. Vous avez entendu le nombre de gens qui, par la partie Ouest, seraient obligés de quitter leur case. Pour la rocade, il y avait huit personnes, huit cases à décaser. C'était tout. Il ne faut donc pas raconter n'importe quoi. En 2006 – je m'en rappelle parce que j'avais négocié – il devient maire à la place du maire actuel, Monsieur THIEN AH KOON. Il désigne une commission de sages pour donner son avis sur la rocade. Je connaissais beaucoup de gens qui étaient dans cette commission. Cette commission donne un avis favorable. Je vais ensuite le voir dans son bureau pour négocier sur les coûts. À ce moment-là, on arrive à faire baisser la participation de la Région. Cette rocade n'aurait pas tout réglé, parce que le problème est quand même le transport en commun, mais cela aurait fait... Je pense que les solutions sont des solutions de bon sens. Il y a actuellement la voie qui poursuit la rue du Général de Gaulle qui va aller vers Bras de Pontho. Il y a l'aménagement de la route des Flamboyants pour aller de l'autre côté vers Dassy. Je regrette qu'il y ait un recours contre la proposition de la mairie pour faire une déviation Est, mais très brève, en passant par Bel'Air, Terrain Fleury, etc. Il y a eu un recours. Je suppose que ceux qui ont fait le recours vont dire qu'il faut passer par là. Nous verrons.

Mes raisons, c'est qu'il faut s'opposer, et surtout, il faut bien réfléchir. Dans ses interventions dans les journaux, il est clair, il dit : « Il faut changer la mairie, et après, on verra ». Cela veut dire que c'est vraiment une bataille politique. Là, on est en pleine bataille politicienne. Je trouve que cela pèse beaucoup. Donc, résistons, résistons et résistons.

Applaudissements

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Le temps que Monsieur parle, Monsieur BERNE, juste un mot sur ce que vous avez dit pour donner l'information aux gens. Monsieur BERNE, comme d'autres personnes ici, a rédigé une contribution écrite et nous l'a envoyée. Elle est déjà publiée sur le site. C'est pour montrer que tout ce que vous pouvez apporter même à l'écrit ici sera pris en compte, mais aussi ce que vous donnez à l'écrit, surtout avant ce soir minuit, sera dans les actes.

Ludovic SAUTON [Passage en créole]

Bonsoir tout le monde. Je voudrais juste une chose, c'est que la terre des Tamponnais appartient aux Tamponnais en premier.

Deuxième chose, aujourd'hui, on est en 2018 et on est encore au tout-voiture. C'est impensable ! Aucun endroit au monde, surtout sur une île, on est encore en train de miser sur le tout-voiture ? Pourquoi ? Parce que derrière, il y a des multinationales. Le Groupe HAYOT fait fortune ici. Ceux qui parlent d'économie, d'emplois pour la Réunion, dans l'encadrement du Groupe HAYOT, il n'y a aucun Réunionnais. « Si on est manœuvre, votre main est sale alors » on est embauché là-bas.

Le problème est qu'on est sur une île et un jour, il n'y aura plus assez de terrain pour personne. On est sur une île, on a besoin de s'alimenter. On est en train de manger des cochonneries. Tout le monde à la Réunion sait qu'au Tampon, c'est l'endroit où ils cultivent le plus de maraichage aujourd'hui, si on va sur le marché forain du Chaudron. Les gens viennent acheter des carottes, des choux, des betteraves, etc., ici, en haut. S'il n'y a plus de terres agricoles, qu'est-ce qui va rester pour manger ? Le goudron ? On va « acheter » le cancer tous les jours. Ce n'est pas possible. On ne peut pas continuer comme cela.

On ne veut pas du tout-voiture. Il faut un transport en commun en site propre. On est en 2018, à l'aube du million d'habitants. Qu'est-ce qu'on va laisser à nos enfants ? Du goudron ? Un monsieur était là et disait que c'est les routes qui créent l'économie. Non. Ce n'est pas vrai du tout. Ce n'est pas les routes, parce que les routes, quand c'est fini, c'est fini. Aujourd'hui, on a plusieurs groupes, des multinationales. C'est eux qui sont en train de s'engraisser sur le dos des Réunionnais. On fait une route, on fait des viaducs, on fait ceci, on fait cela. C'est de l'argent qui repart. Vous prenez n'importe quel avion, vous venez ici. Il y a des étrangers. Quand je dis « étrangers », ce sont des gens qui ne parlent pas français. Ils sont là, ils viennent travailler ici à la Réunion, sur la Route de Ti Serré ou celle de l'Ilet à Cordes. On me dit que cela coûte moins cher d'employer un Portugais, logé, nourri, blanchi ici, que d'employer un Réunionnais pour faire du béton ici. Ce n'est pas possible.

Sur la route du Littoral, c'est pareil. C'est des multinationales qui sont en train de faire un pont. L'économie réunionnaise n'aura rien là-dedans. Elle n'aura strictement rien. Dans 20 ou 30 ans, il faudra refaire cette route. Il faudra refaire quelque chose d'autre où l'argent partira de nouveau pour les multinationales. Ce n'est pas possible qu'un jeune ou un moins jeune n'ait pas d'avenir à la Réunion, n'ait pas la possibilité d'avoir un bien donné par ses parents parce qu'on veut faire une route de 300 mètres de large qui va totalement dénaturer notre île, notre belle île.

Je pense qu'avec un projet comme cela, l'UNESCO devrait enlever pitons, cirques et remparts. On ne peut pas dire d'un côté qu'on a un volcan, on a une forêt de bois de couleur, avec des oiseaux, des espèces endémiques à la Réunion, une population endémique aussi... C'est cela notre richesse, la diversité. Sauf qu'aujourd'hui, pour des intérêts personnels, des intérêts de grands groupes, des lobbyings, on va exproprier des centaines de familles, on va leur défendre de redonner cela à leurs enfants, de retransmettre. On va nous obliger quelque part, en perdant des terres agricoles, à aller consommer des produits qui viennent d'Europe et qui, on le sait tous, finiront pour nous en cancer bien malheureusement.

Je dis à tous les Tamponnais, tous ceux qui vont être exclus, qui vont être déracinés : battez-vous ! Battez-vous ! Il ne faut rien lâcher ! À chaque conférence, il faut y aller. À chaque fois que vous verrez Didier ROBERT, Président de Région, un jeune comme cela qui est en train de miser encore sur le tout-voiture... Je ne fais pas de politique, mais un jeune entre guillemets, qui mise encore sur le tout-voiture et du goudron, c'est inadmissible. C'est vraiment inadmissible. C'est la honte pour nos élus, parce que c'est des élus qui sont mis en place par nous, population. Ils sont en train de nous trahir. Ils sont en train de nous détruire. Tout cela pour quoi ? Pour le monde financier, tout cela pour l'argent, tout cela pour les grandes multinationales. Merci beaucoup, et menez ce combat, s'il vous plait, tous ceux qui vont être exclus.

Applaudissements

Je passe la parole à mon collègue, parce qu'il attend depuis longtemps.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Attends un instant, Monsieur. C'est juste pour dire merci qui s'en vont. Pour ceux qui restent, il nous reste à peu près un petit quart d'heure. Nous essayons de donner la parole à tout le monde. Monsieur.

Un intervenant [intervention en créole]

J'ai une formation d'ingénieur d'aménagement du territoire. À partir de là, je raisonne avec les outils que j'ai. Ce que je ne comprends pas, c'est que si j'ai compris, il faut 300 mètres d'emprise pour la route. Il me semble qu'il n'y a pas besoin de 300 mètres de large pour faire une route quand même ! 300 mètres d'emprise, cela veut dire qu'il est en train d'exproprier des gens inutilement. Cela veut dire que derrière, c'est une opération de spéculation foncière et financière. C'est cela qu'il y a derrière.

Certains disent qu'ils vont perdre leur bien familial, en gros, le projet va consister à enrichir les plus riches et à appauvrir encore plus ceux qui ne sont pas trop riches. C'est cela ? C'est un projet qui marche sur la tête !

Au Port, il y avait un endroit dans le centre-ville qui s'appelle « le mail du centre-ville ». C'est pareil, pour la 2x2 voies, on avait demandé 200 mètres d'emprise. Vous rendez-vous compte ? La plus petite ville de la Réunion, 15 kilomètres carrés. Ce n'est pas Tampon avec La Plaine des Cafres, là-bas ! Là-bas aussi, ils ont voulu faire cela. Ce qui veut dire qu'on laisse faire un projet pareil. On a déjà 42 % de la population au-dessous du seuil de pauvreté. On va encore appauvrir nos frères et sœurs réunionnais et enrichir encore plus les riches. Merci beaucoup.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Je voudrais juste donner une précision. La Commission n'est pas là pour exposer le dossier ni le défendre. Simplement, les 300 mètres qui apparaissent sont une zone d'étude. Si jamais il se fait, le tracé sera moindre, mais c'est une zone d'étude. C'est une zone dans laquelle il était prévu que le tracé soit étudié. Ce n'est pas la largeur de la route telle que l'a prévue la Région.

Laurence GRONDIN

Ma question est pour Monsieur PAVARD. Dans la réunion qui a eu lieu au théâtre, il me semble que vous aviez dit que comme le Président de Région a gelé le projet, c'est comme si le débat n'était pas clôturé. C'est la réunion de clôture ce soir, mais c'est comme s'il était nul. Est-ce que c'est vraiment cela ou pas ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Tout à l'heure, j'ai renvoyé à une question qui était posée par Monsieur MARVILLIER, à laquelle vous avez une réponse sur le site. La Présidente de la Commission nationale a considéré que le débat devait aller à son terme, donc faire cette réunion de clôture, et rendre un compte-rendu. Cela clôturera le travail de la Commission. Une fois que ce travail sera terminé, si les formes sont respectées, la Région prendra une délibération donnant la suite qu'elle entend donner, par exemple, le retrait du projet tel qu'elle l'a dit. Je n'ai pas les clés de ce que fera la Région. Cela dépendra entièrement de ce qu'elle fera. Si elle ne fait rien, il y aura un vice de forme évident dans la procédure. Après, c'est du ressort des tribunaux. La Commission n'est pas un tribunal administratif. Nous n'avons pas les clés. C'est simplement la justice administrative qui pourra répondre à cela.

Melissa HOARAU

C'était la même question que Madame. Je voulais savoir, même si vous ne pouvez pas vous prononcer, si vous alliez préciser dans votre dossier, qu'il n'y a pas eu débat public. Est-ce que cela, vous allez le noter dans le dossier du 3 juillet ? Est-ce que ce sera noté ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Un élément de réponse : il y a eu débat dans la mesure où vous vous êtes exprimés, le public s'est exprimé très largement, et un certain nombre de points de vue ont été exprimés. De ce point de vue-là, le public a été informé et a eu la possibilité de donner son avis.

Melissa HOARAU

Son avis unilatéral. Nous sommes d'accord ? La Région n'était pas là pour s'exprimer.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

La Région n'a pas été là à toutes les réunions, bien évidemment. Leur dernière participation date du 10 avril.

Melissa HOARAU

Mais est-ce que vous, vous allez noter ? Pour vous, est-ce qu'il y a eu débat public ?

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Pour nous, il y a eu débat dans la mesure où le public a été informé et a donné son avis.

Melissa HOARAU

Il me semble que le 14 avril, vous aviez dit que pour vous, il n'y a pas eu débat. La procédure n'a pas été respectée. À moins d'avoir mal compris vos propos, il me semble que vous avez dit que pour vous, la procédure n'avait pas été respectée.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

La procédure n'a pas été normalement à son terme. Je n'ai pas d'avis juridique expert sur la question. Il faudra voir quelle sera la suite donnée par la Région. Aujourd'hui, je ne sais pas du tout quelle sera la décision de la Région. Je ne peux pas vous répondre très précisément là-dessus. Ce que je peux vous dire également, c'est que si un autre projet de route est présenté, qui est différent de celui-là, en fonction de ses caractéristiques et s'il est soumis par exemple à évaluation environnementale, même s'il n'est pas dans les seuils du débat public, il devra faire l'objet d'une concertation.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

En gros, il ne pourra pas faire l'impasse sur un débat public sur un nouveau projet. Monsieur.

Interventions hors micro de la salle.

Gilbert BAFINAL, agriculteur

Gilbert BAFINAL, agriculteur, Ravine des Cabris. Pour la dernière, je m'attendais à voir la Région ce soir. On pensait avoir un tracé plus ou moins orienté, mais apparemment, il n'y a rien. C'est la déception déjà. Jusqu'à fin juillet déjà, nous aurons une épée de Damoclès sur la tête. Nous ne savons pas quel tracé sera retenu. Cela, c'est déjà un point très négatif qui va encore angoisser le plus de gens possible. Il y aura seulement un sixième qui sera concerné, et les autres cinq sixièmes auront quand même l'épée de Damoclès sur la tête. On pensait avoir le tracé définitif le plus rapidement possible pour lever un petit peu l'épée de Damoclès, mais ce n'est pas le cas ce soir puisqu'ils se sont encore défilés.

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public

Merci, Monsieur. Désolé de ne pas lever tes angoisses.

Marie-Laure CHAURAND

Bonjour. Marie-Laure. Sur les différentes propositions de la route des Géraniums, je ne comprends pas à quelle problématique cela répond, si c'est une problématique d'embouteillages ou si c'est une problématique de valorisation du patrimoine culturel, agricole ou économique du Sud. J'ai un peu de mal à comprendre si c'est la réponse aux embouteillages ou au trop de voitures.

Il y a aussi quelque chose que je ne comprends pas, c'est : comment la Région, qui se vante de faire des projets extrêmement innovants, uniques, de grande ampleur, dans le monde entier – déjà, dans l'océan Indien, il le dit beaucoup, et avec nos ministres, notamment de l'Environnement, il s'en pâme assez... Comment cela se fait qu'on ait une proposition basique, qui ne demande aucune innovation, alors que la Région prône l'innovation pour les nouveaux auto-entrepreneurs, les jeunes, et que toutes les aides économiques sont basées sur l'innovation ? Comment cela se fait que la Région ne soit pas en mesure de créer un processus ou une démarche qui permette de proposer des solutions innovantes à des problématiques qui nous concernent tous aujourd'hui ? Je ne comprends pas, cette solution est la solution à quoi ? Si c'est un problème d'embouteillages, ce n'est pas de l'humour, c'est qu'il y a déjà quatre drones monoplaces ou biplaces qui vont être mis à la commercialisation comme taxis en 2018 et 2019. C'est un peu fou, on dirait, mais non, cela se passe actuellement. Comment cela se fait que nous, à la Réunion, alors qu'on a des aides par milliers soi-disant par la Région pour l'innovation, obligatoire pour se faire une place sur le terrain économique et développer des activités économiques quand on est jeune, formé et qu'on n'a pas d'emploi parce que pour les entreprises, on n'a pas le profil qu'il faut ? Il faut donc qu'on soit innovants, toujours moteurs de l'économie réunionnaise. La Région, qui nous pousse à faire cela, n'est même pas capable de nous porter dans cette innovation.

J'ai du mal à comprendre. On change sa veste comme on veut. On dit ce qu'on veut. Par rapport à la vision, du coup, je trouve qu'elle est très parcellaire. Je ne comprends pas. Je ne sais pas. Il y a un manque d'ampleur. Il y a un manque d'originalité. Il y a un manque d'innovation, de tout ce que vous voulez, d'une richesse dans la réflexion, parce que la Réunion est riche, elle est diverse, elle est multiple. Là, on a toujours la même chose, des routes, des routes, des routes. C'est triste. Je

trouve que cela nous dessert totalement, localement comme à l'international, même si je me fous un peu de l'international – désolée pour le gros mot.

Par rapport aux routes, je ne sais pas qui sont les responsables des routes, mais j'habite Mon Caprice. Maintenant il y a des embouteillages à Mon Caprice. Je ne sais pas de quand datent les études, mais à la Réunion, cela évolue très vite. Je pense qu'il faut faire de nouvelles études à chaque fois pour avoir des diagnostics réels du territoire. Si ce sont des études de la circulation qui datent d'il y a sept ans, c'est obsolète, c'est fini. Il y a de nouvelles routes utilisées.

Troisième chose que je voulais dire, au niveau de l'ingénierie des routes, quand je vois les routes qui sont construites aujourd'hui, tout béton, du mur de la personne jusqu'à la route et que les eaux coulent en permanence. Il n'y a même plus un chemin de terre. Il n'y a même pas une petite rigole de terre plantée d'arbres ou je ne sais quoi pour récupérer cette eau et permettre qu'elle rentre dans le sol. Comment cela se fait qu'à la Réunion, en 2018, on en soit encore là alors que la Région prône l'innovation ? J'ai un peu de mal à comprendre. Je trouve qu'on nous demande beaucoup et finalement, de l'autre côté, je ne sais pas ce qu'ils font. Merci beaucoup.

Applaudissements

M. Daniel GUÉRIN, membre de la Commission particulière du débat public [intervention en créole]

Merci, Madame. La dernière et après, nous faisons une conclusion, sauf s'il n'y en a pas et nous faisons la conclusion directement. OK. Donc, conclusion, Monsieur le Président. Nous arrivons à la fin d'une procédure.

Laurent PAVARD, Président de la Commission particulière du débat public

Il est difficile de dire autre chose que : rendez-vous au mois de juillet où nous rendrons public notre travail. Ensuite, nous attendrons de voir ce qu'il en sortira. Merci.